Bulletin Communal

RENDEUX



Commune de Rendeux
Rendeux - Beffe - Hodister - Marcourt

N°151
Juin 2021
Bulletin d'informations communales

Vos élus





BOURGMESTRE

LERUSSE Cédric
Rue des Martyrs, 30
6987 MARCOURT
0476/91.17.70
cedric.lerusse@rendeux.be



1er ECHEVIN

TRICOT Benoît
Rue du Monument, 22
6987 WARISY
0478/58.81.05
benoit.tricot@rendeux.be



2ème ECHEVINE

CARLIER Audrey
La-Golette, 16A
6987 RENDEUX
0479/37.44.59
audrey.carlier@rendeux.be



3ème ECHEVIN

COLLIN Louis-Philippe
Rue de la Forêt, 28
6987 MARCOURAY
0479/02.15.64
louis-philippe.collin@rendeux.be



PRESIDENTE DU CPAS

DETHIER Lucienne
Lavaux, 17
6987 CHEOUX
084/47.73.23 – 0472/75.46.20
lucienne.dethier@rendeux.be



PRESIDENT DU CONSEIL

ONSMONDE Frédéric
Route de Marche, 45
6987 RENDEUX
084/36.83.09 – 0473/84.79.96
frederic.onsmonde@rendeux.be



CONSEILLERE

SPEYBROUCK Elise
Place du Marché, 5
6987 HODISTER
0474/20.03.37
elise.speybrouck@rendeux.be



CONSEILLER

CORNET Albert
Rue de l'Eglise, 55
6987 BEFFE
0478/52.63.33
albert.cornet@rendeux.be



CONSEILLER

DEPIERREUX Sébastien
Rue des Hêtres, 24A
6987 NOHAIPRE
0475/45.72.70
sebastien.depierreux@rendeux.be



CONSEILLERE

RASKIN Carole
Rue de Hotton, 69
6987 RENDEUX
0496/94.13.00
carole.raskin@rendeux.be



CONSEILLER

RASKIN Marc
Route de Soy, 17B
6987 TRINAL
0470/69.38.64
marc.raskin@rendeux.be



CONSEILLER

SONET Dominique
Rue de Dochamps, 3
6987 DEVANTAVE
0473/68.71.98
dominique.sonet@rendeux.be

Sommaire





Vous avez l'âme d'un photographe ?

Vous aimez la photographie, la nature, le patrimoine, les animaux, les festivités, votre commune,... ? Nous sommes toujours à la recherche de photos pour illustrer notre bulletin communal.

Transmettez-nous les vôtres en bonne qualité afin qu'elles soient mises à l'honneur lors de nos différentes communications !

Une clé USB, un CD, un envoi Wetransfer ou un email à l'adresse **communication@rendeux.be** sont les bienvenus tout au long de l'année.

Rédaction - Documentation - Diffusion
ADMINISTRATION COMMUNALE
Diffusion gratuite - Reproduction interdite

Copyright photos :
ANTOINE Christian; ARNOULD Frédéric; BASTIN Déborah; COLLIN Louis-Philippe; DAVID Thomas; FANALI Wladimir; GILLET Nathalie; GREVISSE Louise; LECLERCQ Pierre-Eric; MAGONNETTE François; MARCUS Alain; NIHON Joseph; ONSMONDE Frédéric; PASCA Anca; RUBE Hans; RINGLET Murielle; TRICOT Benoît; WATHIEU Roland.

- Vos élus 2
- Edito 4
- Urbanisme 5
- Environnement 13
- Travaux 18
- Énergie 21
- Tourisme 22
- Enseignement 26
- Etat civil 35
- Culture 36
- Finances 38
- Agriculture 41
- CPAS 42
- Rencontres et témoignages 43
- Événements 45
- Divers 48
- Infos utiles 54
- Services de garde 55

Edito



Cédric
LERUSSE
Bourgmestre

Éditorial

Il me paraît encore une fois difficile de ne pas évoquer la crise sanitaire liée au COVID-19. Nous avons tous très envie de tourner cette page et de passer à autre chose mais la pandémie occupe encore une part importante de notre quotidien et de nos conversations. On peut cependant réellement espérer que le plus difficile soit derrière nous. À l'heure où j'écris ces lignes, tous les indicateurs sont encourageants : les admissions aux soins intensifs sont en baisse, la mortalité liée à la pandémie recule et la vaccination progresse.

Depuis le mois de mai, on entend à nouveau le léger «brouhaha» des conversations provenant des terrasses des établissements HORECA et cela donne comme un petit air de vacances. Aujourd'hui, la bulle sociale s'élargit, les activités reprennent peu à peu et cela fait du bien.

Cette crise nous aura fait prendre conscience de l'importance des contacts sociaux pour notre santé mentale et de la nécessité de partager des moments de convivialité avec nos familles et nos amis. La notion de secteurs «non-essentiels» me semble à redéfinir tant nous mesurons plus que jamais combien l'accès à la culture, la pratique des cultes, les sports ou les loisirs sont essentiels pour le bien-être mental de beaucoup d'entre nous. Au sortir de cette crise, le moral de beaucoup est au plus bas et les psychologues et psychothérapeutes sont débordés.

Pas étonnant dès lors que les premiers événements proposés au public rencontrent un franc succès. La marche Adeps de Chéoux et la rando VTT de Marcourt ont été les premières activités à être programmées dans notre commune après ce long confinement. Il s'agissait de manifestations sportives extérieures. Vous étiez plus de 1000 marcheurs sur les chemins de Chéoux. Cela témoigne de ce que, malgré les difficultés d'organisation liées aux différents protocoles en vigueur, les comités et les associations n'ont pas perdu leur entrain et leur motivation. Les organisateurs doivent cependant faire preuve d'initiative, de rigueur et d'inventivité pour respecter les règles de sécurité en vigueur.

Nous espérons que l'été nous permettra de profiter d'autres moments de convivialité. Mais la vigilance et la rigueur restent de mise afin d'éviter tout risque de sursaut de la pandémie.

Par ce bulletin, nous avons souhaité mettre à l'honneur les établissements HORECA de notre commune : ce secteur a en effet été particulièrement touché par les mesures sanitaires.



Pour celles et ceux qui en ont la possibilité, pourquoi ne pas les redécouvrir, pousser leurs portes pour profiter d'un moment sympa tout en soutenant le secteur ?

Vous découvrirez également dans ce bulletin un état d'avancement de plusieurs chantiers en cours et de projets à l'étude, ainsi que les témoignages de citoyens et associations. Nous souhaitons en effet que votre bulletin d'informations soit positif et qu'il mette en lumière les initiatives et les personnes qui s'investissent dans notre commune.

Bonne lecture !



Urbanisme

Changement de priorité

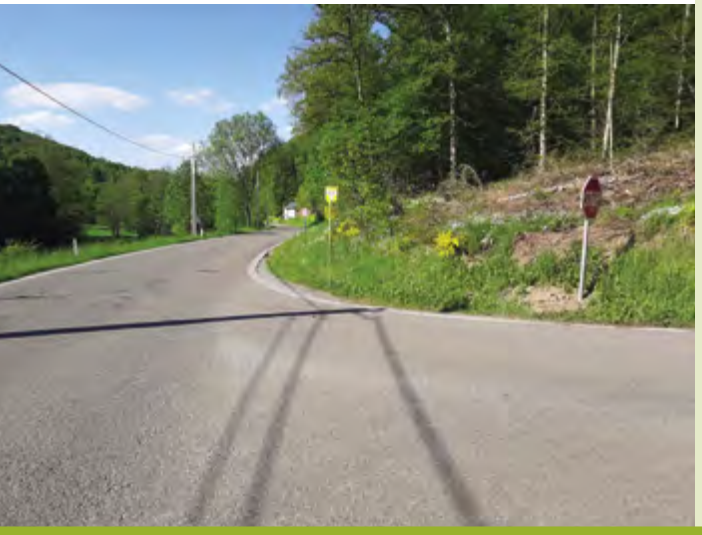
Un arrêté ministériel du 16 avril 2021 a modifié la priorité au carrefour de la route de Marche et la rue de Chetenne à Rendeux-Haut. Le Département des routes de Namur et Luxembourg (Direction des routes du Luxembourg), a décidé de rendre cette route prioritaire sur l'ensemble du tronçon entre les agglomérations de Hodister et Rendeux-Haut (le carrefour avec le Pays de Liège étant déjà rendu prioritaire pour les véhicules circulant sur la N885).

Par contre, la priorité de droite redevient d'application dans les agglomérations où on retrouve un contexte très différent.

Pour rappel, la route de Marche (N885), est une compétence régionale, la décision relève donc du Ministre en charge de la mobilité et des infrastructures.

De notre côté, nous avons sollicité du SPW qu'un marquage soit réalisé, ce qui permettrait de réduire visuellement la largeur de la voirie et ainsi de marquer le bord de la chaussée.

Nous avons également demandé à la zone de police que des contrôles de vitesse soient réalisés régulièrement à cet endroit.



La Centrale électrique de Marcouray

Sans avoir concerté la Commune au préalable, le groupe Elias a introduit une demande de permis unique ayant pour objet la construction d'un nouveau bâtiment à la centrale électrique de Marcouray. Diverses remarques ont été introduites par des riverains pendant l'enquête publique.

Malgré l'avis défavorable émis par le Collège communal sur le projet, le Directeur de l'Urbanisme d'Arlon a accordé le permis sollicité. Le Collège a dès lors décidé d'introduire un recours contre le permis auprès du Gouvernement wallon. Nous demandons que soient réalisées des études complémentaires portant sur les nuisances sonores, sur les effets éventuels sur la santé et sur l'intégration paysagère de la centrale et des pylônes rouge et blanc.

Suite à cette intervention, la société Elias a organisé des études sur la perception du bruit dans les environs de la centrale. Nous sommes dans l'attente des résultats de cette étude et de la décision du Gouvernement sur le recours introduit.



Le marché immobilier

La Fédération des Notaires vient de publier un baromètre des ventes en Ardenne. Selon cette étude, la crise du Covid-19 a boosté l'immobilier dans notre région. Ce sont majoritairement des personnes entre 51 et 65 ans provenant de Flandre ou de Bruxelles.

Frédéric DUMOULIN, Notaire à Durbuy - «L'Avenir du Luxembourg» du 11 mai 2021 :

> *«On remarque qu'un acheteur sur trois est flamand. Avec le télétravail qui s'est généralisé, c'est tentant pour ces personnes de Flandre d'acheter un bien en Ardenne, en général une maison avec un jardin et une connexion internet. Le but étant de passer quelques jours sur la semaine en Ardenne, tout en télétravaillant. Dans toute la région, la demande a été tellement forte qu'il n'y avait parfois plus de biens à vendre. Cette situation a bien évidemment influencé les prix de vente. Le prix moyen d'une maison a augmenté de 10%».*

Jacques Kinet, étudiant en 2ème année de bachelier en immobilier a réalisé un stage à la Commune pendant lequel il a étudié l'impact de la crise du COVID-19 sur le secteur immobilier local. Jacques a interrogé des agents immobiliers, des architectes et des fonctionnaires communaux de plusieurs communes.

> Il conclut : *«Les biens se vendent plus rapidement. Après une semaine à quinze jours, ceux-ci sont vendus. Les gens de la ville ou de régions plus citadines apprécient énormément le cadre verdoyant qu'offre l'Ardenne. Ils bénéficient d'un budget confortable. Le tourisme déjà fort présent en Ardenne depuis de nombreuses années s'est d'autant plus amplifié depuis la crise. Les personnes veulent investir dans une seconde résidence ou un gîte et n'hésitent pas à proposer des prix plus élevés que ceux qui sont demandés».*

De ses contacts, l'étudiant constate également que les services Urbanisme des différentes communes sont très sollicités par les candidats acquéreurs, essentiellement néerlandophones.

Un reportage au JT de la RTBF ainsi que des articles parus dans «La Meuse» et dans «L'Avenir du Luxembourg» ont mis notre commune au cœur de l'actualité car le taux d'acheteurs flamands y serait le plus élevé. On y relève 43,8% d'acheteurs flamands, soit une hausse de 12,6% par rapport à 2016.

L'attrait de notre région pour les néerlandophones n'est en effet pas neuf. On constate d'ailleurs dans beaucoup de villages de notre commune que des personnes originaires de Flandre s'y sont installées. Si certains d'entre eux se sont domiciliés à Rendeux après leur retraite, d'autres ménages flamands, à la recherche d'un autre mode de vie, s'y sont implantés plus tôt afin d'y établir leur famille. Certains sont impliqués dans la vie villageoise et associative et les enfants fréquentent les écoles de la région.

Rencontre avec un couple de jeunes retraités flamands établis à Marcourt

Jean-Pierre DE BRUYCKER et son épouse **Brigitte VANDENDRIESSCHE** proviennent de la commune de Destelbergen, près de Gand. Une commune de 18.000 habitants pour laquelle Jean-Pierre a exercé pendant 25 ans la fonction de secrétaire communal. Brigitte a exercé quant à elle plusieurs postes d'employée au sein de diverses administrations.

Brigitte, qu'est-ce qui vous a décidé à vous installer à Marcourt ?
«Honnêtement, c'est un peu le hasard. Nous recherchions une résidence secondaire dans la région de La Roche. La région était facilement accessible pour nous et n'était qu'à deux heures de notre domicile. En plus, elle offre un cadre magnifique, avec des forêts, l'Ourthe et des villages pittoresques. On a d'abord trouvé un chalet à Magoster en 1997 puis nous avons construit notre maison à Marcourt en 2007. Nous sommes à présent domiciliés depuis 8 ans».

Jean-Pierre, avez-vous eu des difficultés à vous intégrer dans la région ?
«Je pense qu'on peut dire que notre intégration dans le village est réussie. Je fais partie du club de

Rencontre avec une famille d'origine flamande établie à Beffe

Yannes DELAHAYE et son épouse **Joke VERBEECK** sont tous les deux enseignants à Marche-en-Famenne, ils se sont installés à Beffe voici une quinzaine d'année où ils ont rénové une ancienne bâtisse. Ils ont deux enfants, Jona, 13 ans, et Matteo, 11 ans.

Yannes habite dans la région depuis son enfance : ses parents se sont installés à Houffalize lorsqu'il avait 13 ans.
Il se souvient : *«Mes parents sont venus s'installer en Ardenne à une époque où on commençait à construire un peu partout en Flandre. Ils avaient des chevaux et recherchaient de l'espace. Au début, avec mes frères et sœur, cela a été difficile à l'école : nous parlions peu le français. Il a fallu un peu de temps, mais les enfants apprennent vite et au fur et à mesure des semaines nous avons commencé à comprendre plus de choses. Au bout de 6 mois, nous comprenions déjà beaucoup le sens des phrases».*



Joke a passé son enfance en Flandre, près de Gand. C'est suite à sa rencontre avec Yannes qu'elle viendra s'établir en Wallonie et qu'ils décideront de s'installer à Beffe. *«Je parlais déjà un peu le français car je venais régulièrement dans la famille de Yannes à Houffalize. Aujourd'hui, je maîtrise le français mais je me rends compte que cela reste difficile de ne pas parler sa langue maternelle : il y a des subtilités que parfois je ne maîtrise pas».*

Le couple est très bien intégré dans la communauté. Ils sont actifs au sein de la paroisse et donnent des cours de catéchisme aux enfants. Ils apprécient le mode de vie en Ardenne.

Joke : *«Pour moi, la grosse différence, c'est la densité de population : la manière de vivre sur un territoire. Ici, il y a davantage d'espace. On profite plus de la nature, on a une vie plus calme. Au-delà d'une culture linguistique ou d'une appartenance flamande ou wallonne, je pense que la manière de vivre dans une région comme l'Ardenne où on dispose d'espace nous permet de vivre les choses autrement, de manière plus sereine. Et cela n'empêche pourtant pas de tisser des liens sociaux, bien au contraire. Le lien social est très présent ici : disposer d'espace semble avoir un effet positif sur le vivre ensemble».*

ping-pong "L'Entente Ourthoise", je suis à présent membre du Royal Syndicat d'Initiative Marcourt-Beffe. Le fait que je sois néerlandophone est un plus car je fais des traductions pour l'accueil des touristes. Brigitte et moi sommes tous les deux membres du Comité des Fêtes du village, j'en suis le trésorier. Comme amateur de bons repas accompagnés d'excellents vins, je suis aussi dans le Cercle œnophile de Rendeux et récemment dans le nouveau groupe des Vignerons de Rendeux. On ne manque pas d'activités !»

Vous êtes conquis par la région ?
«Oui vraiment, on a lié des amitiés, on a trouvé de la joie de vivre et on aime s'impliquer pour un village accueillant. Ce qui nous a frappé au début, c'est que tout le monde dit bonjour quand on croise quelqu'un en rue, même si on ne le connaît pas. On a plus d'espace. C'est une manière de vivre qui nous plait».



D'autres terrains ou maisons sont achetés pour **l'installation de secondes résidences ou de gîtes.** On dénombre actuellement plus de 800 secondes résidences dans la commune et ±3000 places d'hébergements touristiques (gîtes, chambres d'hôtes, campings et hôtels).

Si les seconds résidents contribuent à faire vivre les commerces et différents secteurs de la région, un développement supplémentaire de secondes résidences risquerait de conduire à des villages qui ne vivent que les week-ends et qui se meurent en semaine. Alors, comment conserver un équilibre entre résidences principales et résidences secondaires ? Sur ce point, la Commune n'a aucune prise directe car il s'agit de vente de particuliers à particuliers et les prix sont fixés par l'offre et la demande. On devine que l'évolution actuelle ne favorise pas l'acquisition par les jeunes ménages. On imagine par contre que la hausse des prix réjouit les vendeurs… Il est peut-être utile de rappeler à ce sujet que le CPAS vend actuellement 4 terrains à bâtir réservés aux jeunes ménages qui ne sont pas encore propriétaires d'un autre bien.

Le Collège tente par contre de freiner le développement des gîtes afin de conserver un certain équilibre entre touristes et habitants. Aussi, en dehors des zones de loisirs, le Collège a décidé de refuser l'octroi de permis pour la construction de nouveaux gîtes. Nous avons par ailleurs interpellé M. Willy BORSUS, Ministre de l'Aménagement du Territoire, afin qu'il instaure l'obligation d'obtenir un permis d'urbanisme pour l'aménagement d'un gîte dans un bâtiment existant, ce qui n'est pas encore systématiquement le cas.

Extrait de «L'Avenir du Luxembourg» concernant le développement des gîtes :

Willy Borsus : « Je trancherai fin juin »

Willy Borsus, ministre wallon de l'Aménagement du Territoire travaille actuellement sur cette problématique. *« C'est effectivement une problématique qui remonte à la surface. Certaines Communes, comme Durbuy, Vielsalm, Rendeux, m'ont alerté sur le fait que, dans certains cas, elles commençaient à constater une forme de saturation d'hébergements touristiques dans certains villages. Toutes ces Communes me font par ailleurs part que le tourisme est évidemment le bienvenu, ainsi que les investisseurs, mais que dans certains cas, celles-ci doivent pouvoir fixer des limites. Ces Communes font toutes référence à l'article D.IV 1. 7° du Code du Développement territorial (CoDT) wallon.*



BELGA

Willy Borsus, ministre wallon de l'Aménagement du territoire.

Ce dernier stipule : *« On peut soumettre à permis le fait de modifier la destination de tout ou partie d'un bien, en ce compris par la création dans une construction existante, d'un hébergement touristique pour autant que cette modification figure sur une liste arrêtée par le Gouvernement wallon. »*

« Or, pour le moment, cette liste n'est pas mentionnée, reconnaît le ministre de l'Aménagement du Territoire. *Il faut que le gouvernement prenne un arrêté d'application. Un groupe d'experts se penche actuellement sur certaines dispositions du CoDT dont celle-là. Dans le courant du mois de juin, je consulterai encore l'Union des Villes et des Communes ainsi que le Commissariat général au Tourisme (CGT) pour avoir une vue d'ensemble sur ce dossier. Je trancherai fin juin soit pour l'obtention d'un permis préalable, soit pour un permis dans certains cas et sous certaines conditions. »* ■ **J.B.**

Nous estimons en effet que l'analyse d'une demande de permis pour l'aménagement d'un gîte permettrait d'avoir une meilleure maîtrise des choses. Tous les gîtes ne sont en effet pas comparables. Certains propriétaires habitent à plusieurs dizaines de kilomètres et n'ont pas la possibilité de veiller au bon fonctionnement de leur hébergement. Par contre, les gîtes aménagés dans une partie du bâtiment où vivent les propriétaires sont davantage intégrés. Il s'agit dans ce cas de permettre aux habitants de valoriser leur bien et de tirer des revenus complémentaires de l'attrait touristique de notre région.

Rappel de quelques règles : le tapage nocturne

Il est important de pouvoir garder un bon équilibre entre l'amusement de chacun et le respect du voisinage. Si toutefois cet équilibre était trop souvent perturbé, le dialogue est souhaitable mais si ce n'était pas suffisant : contactez alors la police lorsque la nuisance se présente afin qu'une plainte soit actée. Il nous est en effet impossible de réagir si vous nous faites part de vos désagréments le lendemain.

Police de Marche (numéro accessible 24h sur 24): 084/31.03.11 ou former le 112

Le point sur des projets en cours

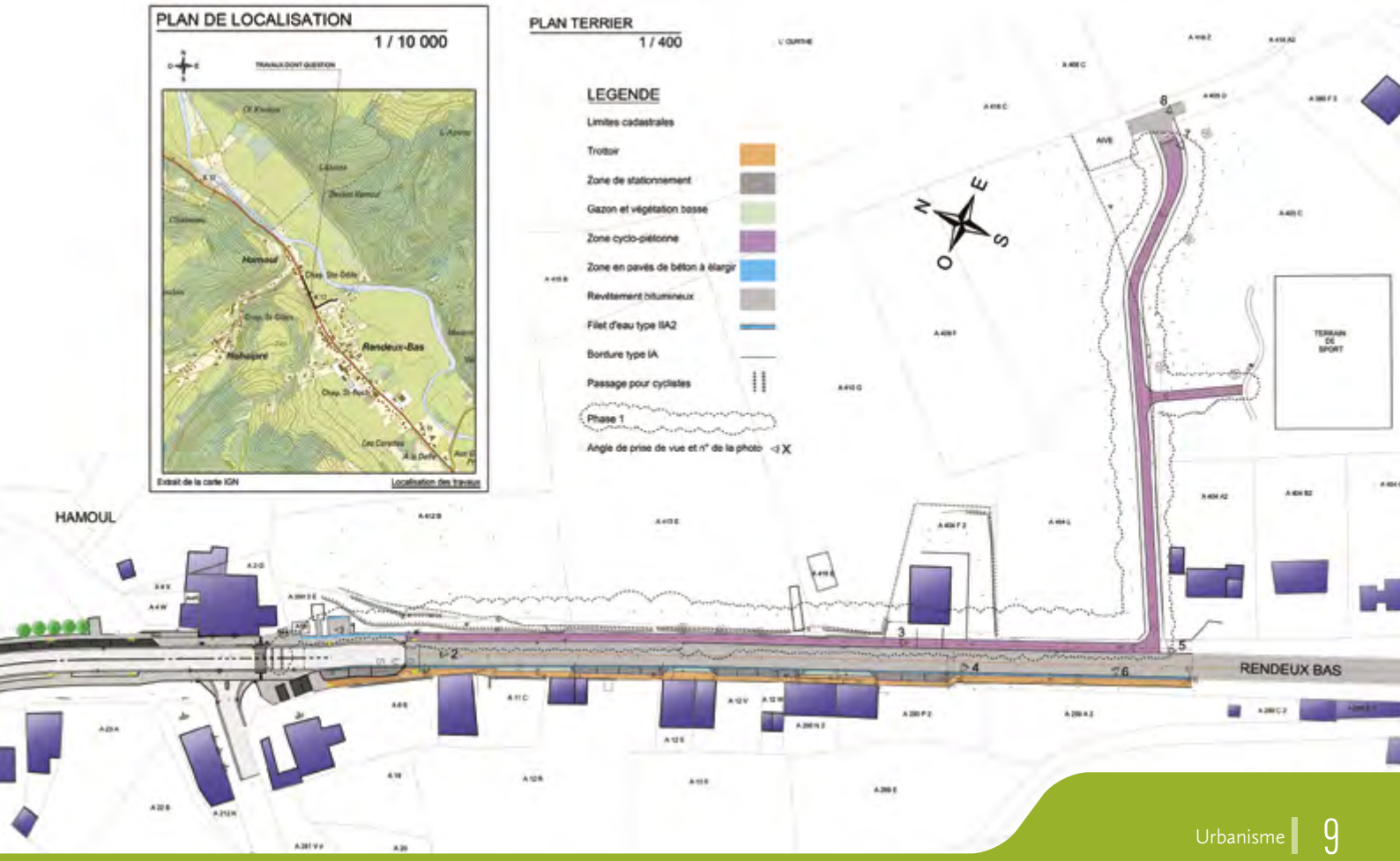
Projet d'aménagement à Rendeux-Bas et rue de l'Ourthe

Notre Commune bénéficie d'une subvention de 100.000 € pour l'aménagement d'un tronçon de piste cyclable à Rendeux-Bas. Il s'agit de prolonger la piste provenant de Hampteau et qui aboutit à Hamoul. En parallèle, nous avons contacté la Direction des Routes afin que l'aménagement d'un trottoir et de places de parking soit réalisé de l'autre côté de la voirie.

Un autre objectif de ce projet est de créer un accès confortable à la PISQ de Rendeux-Bas (Petite Infrastructure Sportive de Quartier), située derrière le terrain de foot et dans laquelle sont aménagés un terrain de volley, une table de ping-pong, … Nous souhaitons en effet remettre en valeur ce très agréable site peu connu de nos concitoyens.

Un règlement sera également proposé au Conseil communal afin d'établir une «rue cyclable» rue de l'Ourthe. L'avantage de ce statut est de limiter officiellement la vitesse des véhicules à 30 km/h. Nous cherchons des solutions pour interdire aux motorhomes l'accès à cette rue étroite.

Si vous avez des suggestions concernant l'aménagement de ce quartier de Rendeux-Bas, de la PISQ et de la rue de l'Ourthe : votre avis nous intéresse.
N'hésitez pas à nous en faire part par mail à l'adresse enquete@rendeux.be ou par courrier (Administration communale, route de Hotton 1 à 6987 Rendeux).



La Construction d'un cabinet rural médical à Rendeux



Afin de lutter contre la pénurie de médecins généralistes en milieu rural et d'encourager l'installation de jeunes praticiens, la Wallonie a proposé un appel à projets pour la construction de cabinets ruraux. Il s'agit de bâtiments réservés aux professions médicales dans lesquels on favorise la pratique de groupe.

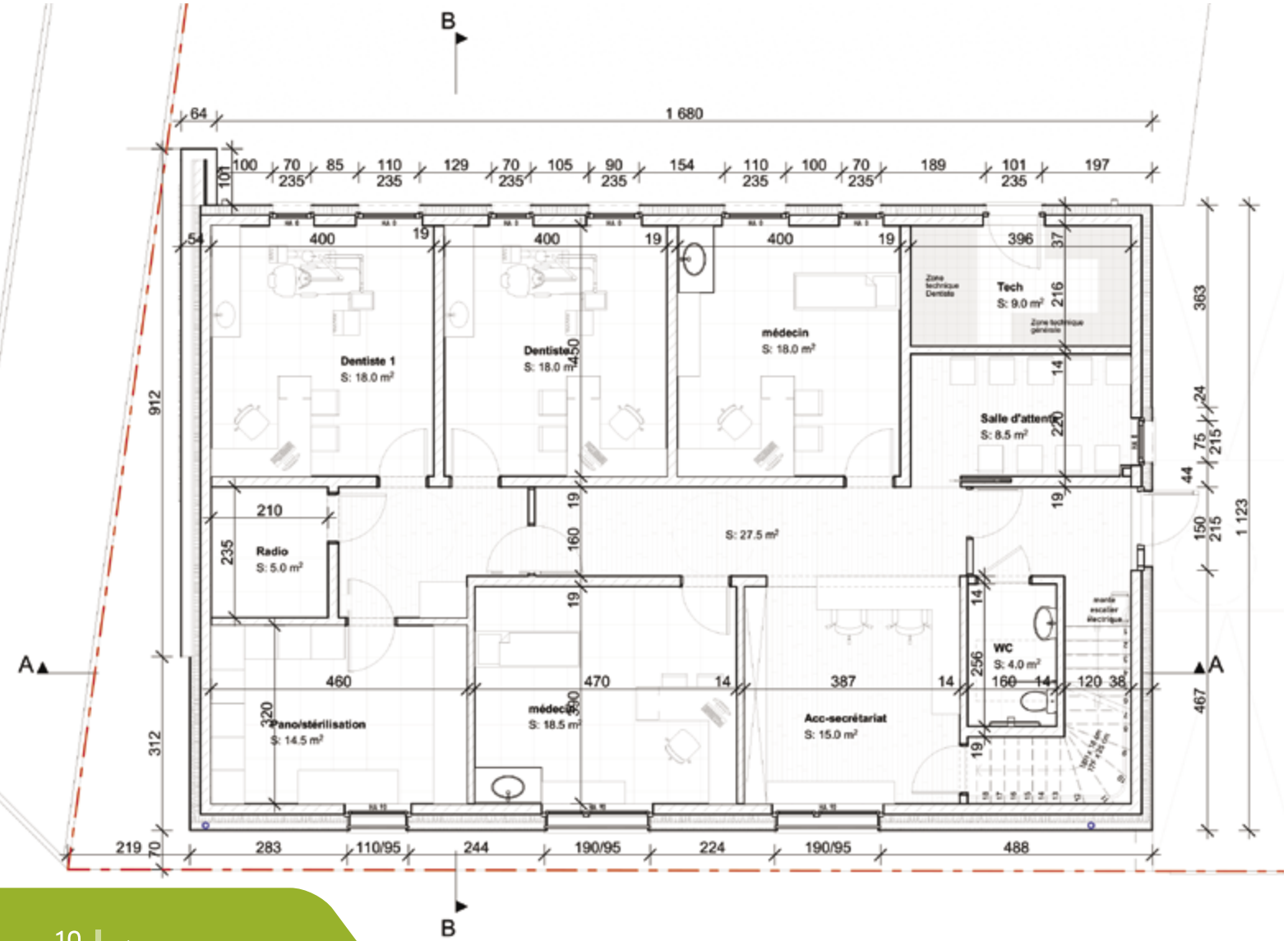
Notre Commune y a répondu et a été sélectionnée. Nous bénéficions d'une subvention de 100.000 €. Nous avons également reçu une subvention de 25.000 € de la Province de Luxembourg pour acquérir de l'équipement médical pour les médecins généralistes.

Une première demande de permis avait été introduite l'année dernière auprès de l'urbanisme pour construire un bâtiment comprenant deux cabinets médicaux et les infrastructures connexes.

Par la suite, deux jeunes dentistes ont manifesté leur intérêt pour ce projet. Au vu de la pénurie de dentistes dans la région, nous avons décidé de modifier le projet afin qu'il soit complété par deux cabinets dentaires. Le nouveau permis vient d'être accordé.

Le docteur LEJEUNE est partenaire de ce projet depuis le début de l'étude ainsi qu'un jeune médecin stagiaire. Le docteur GUYOT de Hotton participe également à l'élaboration du projet.

Le cabinet rural permettra à ces praticiens de partager des infrastructures et un secrétariat communs.











Ludivine FOBE et Romain DOUCET, un jeune couple de dentistes. Ludivine est originaire de la région de Namur et Romain provient de Bruxelles. Ils sont à présent installés à Marcouray.

Romain, pourquoi s'installer dans la région ?
Pour répondre à une demande réelle car il y a un manque de dentistes dans la région. S'installer à Rendeux permettra de répondre aux besoins de la population par rapport aux soins dentaires. C'est aussi un retour aux sources car ma maman est originaire de Marcouray (Jacqueline ORBAN). Nous avons aussi découvert ici une ambiance plus sereine que dans les grandes villes. Et puis, dans les villes, les patients ont tendance à faire du «shopping médical».

Ludivine, qu'est-ce qui vous a séduit tous les deux dans le projet ?
C'est un véritable challenge, nous travaillons depuis quelques années dans des cabinets qui existaient déjà. On profite dès lors de l'infrastructure en place. Ici, nous participons à la création du cabinet, de notre cabinet. C'est excitant et valorisant, cela va nous pousser à nous dépasser.

Romain, que pensez-vous de la pratique de groupe ?
La pratique de groupe, que nous connaissons déjà, permet un partage d'expérience et c'est très enrichissant. Travailler et collaborer avec les médecins généralistes permettra d'augmenter l'efficacité et la prise en charge des patients.

Romain et Ludivine, vous avez d'autres projets ?
On voudrait aussi asseoir notre projet sur la prévention. Par exemple, pourquoi ne pas avoir des échanges avec les écoliers ? Ce type de rencontre permettrait de démystifier ce domaine qui fait encore peur de nos jours et d'agir en matière de prévention : apprendre à prendre soin de ses dents !





Docteur Levent OGUZ est un jeune médecin originaire de Namur qui entame sa dernière année de stage. Récemment installé à Marche-en-Famenne, Lev connait bien notre commune : sa compagne, Louise PONCELET, est originaire de Marcourt.



Travailler en milieu rural ne vous effraie pas ?
Non pas du tout. Au contraire, devenir «médecin de campagne» me plait beaucoup. Mais c'est vrai que sans un projet de cabinet rural, je ne serais pas venu à Rendeux. Je souhaitais pouvoir travailler dans une équipe. La complémentarité, c'est nettement un «plus» et c'est beaucoup plus motivant. J'apprécie aussi beaucoup la région. Je trouve qu'il y a un certain dynamisme à Rendeux.

Vous comptez vous installer rapidement ?
Je vais terminer ma dernière année de stage chez le Docteur GUYOT de Hotton tout en collaborant avec le Docteur LEJEUNE. Je devrais ouvrir un cabinet à Rendeux en automne ou au plus tard début 2022.

Docteur Stéphane LEJEUNE, que penser de cette nouvelle aventure ?
Cela me permet de voir l'avenir avec plus de sérénité : pouvoir compter sur une relève et lever un peu le pied dans les prochaines années. Je suis certain que l'avenir de la médecine rurale passe par ce type de structure. Quand je me suis installé, ce n'était pas le cas, il y avait très peu d'associations de ce type en milieu rural. On travaillait chacun de manière autonome. Mais au final, les vieux «dinosaures» comme nous, on n'en trouvera plus ! Les jeunes médecins souhaitent avoir des horaires plus adaptés et de la disponibilité pour leur famille et cela passe forcément par une pratique de groupe.



Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Vous pouvez me joindre l'après-midi au 0476/91.17.70.

Cédric LERUSSE

Permanence du Bourgmestre

Monsieur le Bourgmestre se tiendra à votre disposition **le samedi 26 juin** au bureau de l'urbanisme de l'administration communale **sans rendez-vous**.



Une certification des immeubles bâtis pour l'eau à partir du 1er juin

À partir du 1er juin 2021, les nouvelles constructions devront disposer d'une Certification des Immeubles Bâtis pour l'Eau dénommée CertIBEau. Tout comme pour la certification PEB, les nouvelles constructions devront être certifiées par un certificateur agréé.

La certification CertIBEau a pour objectif de vérifier que les installations en matière d'eau (potable, usée et pluviale) respectent les principes du Code de l'Eau afin de répondre à trois enjeux majeurs :

- **sanitaire** : les installations conformes permettent d'éliminer les risques sur le plan de l'hygiène et de la santé humaine, au niveau des installations intérieures mais également du réseau public de distribution d'eau potable via, par exemple, le bon état des canalisations, l'absence de connexion entre le circuit d'eau de distribution et celui d'eau de pluie, ...
- **environnemental** : grâce à la vérification de la bonne épuration des eaux usées et à l'absence de rejet de celles-ci dans le milieu naturel, la qualité de nos cours d'eau est améliorée, ...
- **informatif** : à travers cet audit, chaque propriétaire acquiert une bonne vision de l'état de ses installations d'eau ainsi que la réglementation et les risques sanitaires qui y sont liés.

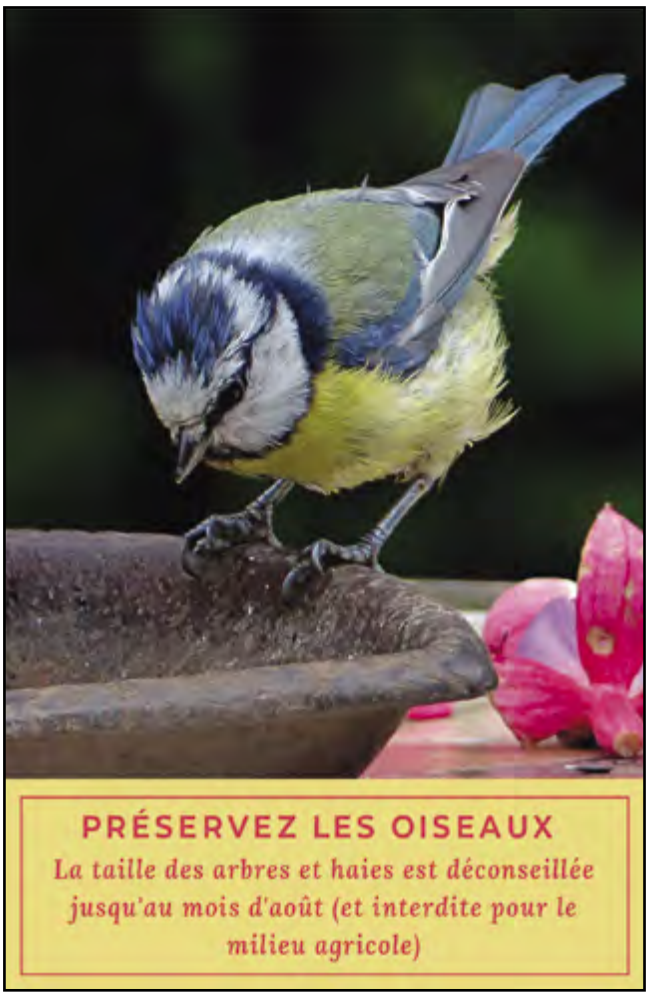
Si vous construisez un nouvel immeuble et demandez un raccordement à la distribution d'eau, l'obtention du certificat CertIBEau sera la condition nécessaire pour que le raccordement à l'eau de votre immeuble soit définitivement mis en service.

Tout savoir sur SANTE INFORMATIONS ENVIRONNEMENT CERTIBEAU

››› Plus d'infos ? https://www.certibeau.be/fr

IDELUX Pour vous





PRÉSERVEZ LES OISEAUX

La taille des arbres et haies est déconseillée jusqu'au mois d'août (et interdite pour le milieu agricole)

GARE À LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE







Elle peut avoir des conséquences très dangereuses sur la santé des humains, des animaux mais aussi sur l'environnement !

Comment la reconnaître ?

www.rendeux.be/ma-commune/services-communaux/environnement/nature-et-animaux/gare-a-la-chenille-processionnaire

Chaque année, les épisodes de séchèresse s'intensifient...

ECONOMISEZ L'EAU !

Privilégiez l'eau de pluie pour vos usages non alimentaires et suivez nos 5 conseils pour limiter votre consommation :

www.rendeux.be/ma-commune/services-communaux/environnement/gestion-des-dechets/objectif-zero-dechet/5-conseils-pour-economiser-leau



Enquête sur les jardins partagés

En mars et avril, nous avons recueilli vos envies et besoins en termes de potagers, dans le cadre d'un futur projet de jardins partagés.

Vous avez été 11 à montrer un intérêt !

Nous analysons maintenant les possibilités pour répondre au mieux à vos demandes et ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite des évènements.

Certains n'ont pas laissé leurs coordonnées pour être recontactés, si vous êtes parmi ceux-là ou si le projet vous intéresse, **n'hésitez pas à contacter le service Environnement - Laurie Scius laurie.scius@rendeux.be - 084/37.01.81**



La Linotte mélodieuse



La Linotte mélodieuse (Linaria cannabina) est un passereau de la famille des Fringillidés (Bec-croisé des sapins, Chardonneret élégant, Bouvreuil pivoine, ...).

De taille petite à moyenne (14 cm, 15 à 20 g), son plumage est extrêmement variable et haut en couleurs. Son bec court et conique est adapté à un régime granivore, mais non exclusif. Le mâle en plumage nuptial est assez facile à identifier. Au fur et à mesure que le printemps s'avance, le plumage s'use, laissant apparaître les couleurs vives, tout spécialement le rouge écarlate du front et de la poitrine qui est souvent divisé en deux en son milieu. La tête est grise avec des zones blanchâtres autour de l'œil sombre, au niveau des lores et sur le côté de la gorge. La femelle adulte ressemble au mâle, mais en plus terne, sans couleur rouge. Son plumage est nettement strié dessus (manteau) et dessous (poitrine et flancs).

La population de ce nicheur commun était estimée à 24.000 couples en Wallonie, soit 1,4 couples au km. La densité du peuplement est plus élevée au sud du sillon Sambre-et-Meuse.

La Fagne et la Famenne sont les régions les plus fortement occupées.

La linotte recherche des milieux secs ouverts à semi-ouverts, parsemés de buissons bas, de haies ou d'alignements de petits arbres où elle niche. Elle occupe donc une large gamme d'habitats : campagnes, friches, anciennes carrières, terrils, lisières et grandes clairières forestières, jeunes plantations, landes et pelouses en partie embroussaillées, jardins, cimetières et localement, cultures fruitières en basse-tiges.

Elle s'installe souvent en semi-colonies, parfois bien distantes des sites de gagnage où elle se nourrit de diverses graines (près de pissenlits au printemps, terrains en friche, chemins enherbés, potagers avec du mouron, cultures encore riches en adventices ...).

C'est un oiseau très mobile comme beaucoup d'autres fringilles. A la belle saison, mâle et femelle se déplacent ensemble d'une place d'alimentation à l'autre ou vers le point d'eau où ils s'abreuvent, en poussant de petits cris de contact. Ce sera encore le cas pour la construction du nid ou le nourrissage des jeunes. Après la période de reproduction, dès le mois d'août, l'espèce devient grégaire et forme de petits groupes mobiles qui peuvent compter plusieurs dizaines d'oiseaux qui exploitent les plantes à graines en rase-campagne.

La présence hivernale de l'espèce dépend de l'accessibilité des petites graines dont elle se nourrit. Elle n'est pas connue pour fréquenter les postes d'alimentation hivernaux. Les graines de tournesol sont probablement déjà trop grosses pour elle.

Le vol de la linotte est typique d'un fringille. C'est un vol onduleux résultant de l'alternance de battements rapides et énergiques des ailes et de brefs temps de repos ailes fermées.



Le retour sur les lieux de reproduction est relativement tardif, de mi-avril dans le sud à fin mai au nord-est de l'aire. L'espèce est monogame. Le couple qui se forme est uni pour la saison. Deux nichées successives sont classiques. Après quelques parades destinées à souder le couple, la femelle va construire seule le nid bas dans un buisson dense et souvent épineux. Le mâle ne fait que de l'accompagner en chantant. La ponte est de 4 à 6 œufs pâles, parfois un peu bleutés. La femelle incube seule pendant une douzaine de jours. Le couple nourrit les jeunes au nid une quinzaine de jours, mais la femelle réinvestit souvent rapidement dans une deuxième reproduction, ce qui fait que c'est surtout le mâle qui a la charge des jeunes volants. La femelle reconstruit un nouveau nid car l'ancien, couvert de fientes, n'est plus apte à accueillir une nouvelle ponte.

La linotte est maintenant placée sur liste rouge à la limite d'être menacée. Les origines de la diminution significative de l'espèce sont à rechercher principalement dans l'évolution de l'agriculture, à l'usage abondant de produits phytosanitaires et d'engrais, à l'intensification des productions herbagères, au développement du maïs et des cultures industrielles. Ainsi, les remembrements agricoles ont une incidence très négative. De plus l'urbanisation croissante et la multiplication des infrastructures réduisent l'espace disponible, tandis que les friches régressent. Le long des routes et autres voiries, les fauches rases généralisées, y compris celles pratiquées de manière dite tardive, privent de milieux favorables les linottes et bien d'autres granivores.



Article et photos : Pierre-Henry Hock.

Sources : L'atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie (AVES) – Le Guide Ornitho de L. Svensson, K. Mullarney et D. Zetterström (édition Delachaux et Niestlé) – www.oiseaux.net

Opération «Une Naissance Un Arbre»

Nous vous l'avions annoncé il y a quelques mois, le Collège communal a décidé en 2020 de participer à l'opération «Une Naissance Un Arbre», pour laquelle un arbre est planté pour chaque naissance.



Ce sont donc 105 arbres qui ont été plantés sur trois parcelles publiques : la zone Maya au pied de la passerelle de Jupille, à l'arrière des parcelles du CPAS aux abords de la villa Strymès à Ronzon (accès via le Ravel) ainsi que sur l'espace vert à l'entrée de Trinal.



Les parents des enfants sont invités à une inauguration qui se tiendra en cette fin d'année scolaire.

Un article complet sur le sujet sera présenté dans le prochain bulletin. En attendant, nous vous invitons à découvrir ces trois vergers durant l'été.



Travaux Énergie

Benoît
TRICOT
Échevin

Ce printemps particulièrement froid et humide n'a pas entamé le rythme des **travaux** sur la commune. Je vous propose d'en découvrir quelques réalisations.

Remplacement de la barrière d'enceinte du terrain de football B







Aménagement du parking de l'école communale









Début des travaux de création de l'itinéraire cyclable reliant le parking Marie Schérès à l'école






Finalisation des travaux de la salle de village à Waharday




Sécurisation-embellissement du point d'eau pour les agriculteurs (Warisy)







Installation de panneaux aux points d'eau réservés aux agriculteurs de la commune, ici à Chéoux



Enlèvement d'un dépôt d'immondices à l'entrée de Warisy





Entretien de la toiture du lavoir à Warisy





Ce 1er mars 2021, **Hilarion CARLIER** accédait à la pension, après 21 années passées à l'administration communale. Maçon de formation, Hilarion aura contribué à de nombreuses réalisations dont récemment à l'aménagement du cimetière de Rendeux-Bas.
Nous te souhaitons une retraite pleine de nouveaux projets, entouré de ta famille.



Début des travaux de réfection de la voirie La Maladrie (Marcourt) jusqu'au Bois d'Arlogne






Énergie

En matière d'énergie, et comme je vous l'annonçais dans le numéro précédent du bulletin communal, voici le résultat de l'appel à candidature citoyenne « Mes économies d'énergie ».

Pour rappel, début d'année, nous avons lancé un appel aux citoyens de la commune dans le but de partager leur expérience personnelle sur les investissements qu'ils ont réalisés pour diminuer leurs factures d'énergie.

17 habitants de Rendeux et ses villages nous ont répondu, ce qui témoigne du fait que les Rendeusiennes et les Rendeusiens sont attentifs à leur consommation énergétique !

Les investissements réalisés portent principalement sur :

- Le solaire photovoltaïque : 13
- Le solaire thermique : 3
- L'installation de pompes à chaleur et de boilers thermodynamiques : 7
- La rénovation ou modification des installations de chauffage : 6
- Les travaux d'isolation (murs, combles, toitures, sols et vides ventilés) et le remplacement des châssis : 11
- D'autres petits investissements (éclairage LED, monitoring, etc.) : 5

Les prochains bulletins seront consacrés à la deuxième étape de notre appel à candidature : vous parler en détails des différents investissements, leurs coûts, les économies d'énergie engendrées ainsi que les aides financières disponibles.

Rendez-vous en septembre avec comme premier thème «le solaire photovoltaïque».

Je vous avais également évoqué le fait que la commune de Rendeux, associée au Groupe d'Action Locale Pays de l'Ourthe, avait répondu à l'appel à projet «POLLEC 2020».

Pour rappel, la Wallonie a lancé fin 2020, un appel à candidature POLLEC dans le but d'inciter les pouvoirs locaux à réaliser des **investissements** dans les thématiques liées au Plan d'Action pour l'Énergie Durable et le Climat (PAEDC).

Le PAEDC reprend un ensemble d'actions à mettre en place en vue d'atteindre l'objectif que la commune s'est fixé en signant la Convention des Maires pour le Climat et l'Energie le 26 juin 2018 : réduire les émissions de CO_2 sur son territoire de minimum 40% d'ici 2030.

L'appel s'adressait aux **communes wallonnes** ainsi qu'aux **structures supra-communales wallonnes** (provinces, intercommunales, conférences d'élus, GAL, etc.)

Le GAL Pays de l'Ourthe avait introduit un dossier de candidature avec les 7 communes de son territoire d'action, dont la commune de Rendeux.

La thématique proposée pour notre commune était la mobilité douce avec l'installation de bornes de recharge pour vélos électriques.

Nous avons le plaisir de vous informer que le dossier a été retenu.

Nous avons également introduit deux dossiers de candidature au niveau communal. Nous sommes en attente des résultats que nous ne manquerons pas de vous communiquer en temps voulu.





Audrey CARLIER
Échevine

Tourisme

Les mois qui viennent de s'écouler ont été très difficiles à vivre pour chacun d'entre nous. Le gouvernement fédéral a décidé un plan 'été' qui prévoit différents paliers.

Les établissements Horeca ayant été fortement touchés, nous souhaitons faire un focus sur ce secteur bien présent dans notre commune.

Avec la réouverture des terrasses et ensuite des établissements de manière progressive, nous ne pouvons qu'espérer un retour à la vie normale, sans devoir faire marche arrière !

Vous trouverez ci-dessous la liste des établissements de la commune de Rendeux.

Nous ne pouvons que vous recommander de les soutenir ! Merci pour eux.



32 Drinks & Bites – Trendeux – T32

Brasserie

Mercredi au dimanche à partir de 11h. Fermé lundi et mardi.

Rue de La Roche, 32 - Rendeux
084/41.19.57
info@trendeux.be
www.32drinksandbites.be

Le Moulin de Hamoul

Cuisine gastronomique

Ouvert mercredi midi, jeudi midi, vendredi midi et soir, samedi midi et soir et dimanche midi

Rue de Hotton, 86 - Rendeux - 084/47.81.81
moulin.de.hamoul@proximedia.be
www.moulindehamoul.com





Li P'tit Creton

Cuisine du terroir et de saison

Ouvert de 12h à 14h30 et de 18h30 à 22h
Fermé le mardi soir et le mercredi

Rue de Hotton, 89 – Rendeux
084/47.74.91

L'Hostellerie le Relais de l'Ourthe

Cuisine du terroir

Du jeudi au dimanche de 19h à 20h30

Rue du Moulin, 3 – Jupille
084/47.76.88
info@relais-ourthe.be
www.relais-ourthe.be





Plumes et Terroir

Cuisine du terroir avec produits locaux

Hors saison: jeudi et vendredi : de 11h30 à 14h30 et de 18h à 21h
samedi : à partir de 11h30 et dimanche : à partir de 10h
en saison : le lundi : de 11h30 à 15h, jeudi au samedi : à partir de 11h30 et dimanche : à partir de 10h

Qwanaipré, 6 - Marcourt - 0478/75.09.81

L'imprévu



Cuisine saisonnière et régionale

Ouvert de 10h à 15h et de 17h30 à 22h. En saison, vendredi et samedi jusque 23h - Fermé lundi et jeudi

Rue de Hotton, 54a - Rendeux
084/22.39.39



Friterie Le Passage

Friterie / snacks

Ouvert tous les jours de 11h30 à 14h et de 17h30 à 22h

Pont de Marcourt, 1 - Rendeux
0475/39.89.07

Friterie les Rys



Friterie / snacks

Ouvert : mercredi et jeudi : 11h30 à 14h et 17h30 à 20h30. Vendredi, samedi et dimanche : 11h30 à 14h et 17h30 à 21h

Rue de Hotton, 10 - Rendeux
0486/93.62.50



Camping le Festival

Brasserie, cuisine traditionnelle

Vendredi au dimanche soir hors saison – 7 jours / 7 en juillet, août, vacances scolaires et jours fériés

Rue de La Roche, 89 - Rendeux
084/47.73.71
camping.festival@florealgroup.be

Royal Syndicat d'Initiative Marcourt-Beffe



Vaste choix de softs, bières spéciales et snack; bière locale Rendux et apéritif Nectar de Montaigu, à base de framboises, fabriqué à Marcourt

Ouvert tous les jours de 9h30 à 17h30

Rue des Martyrs, 25 - Marcourt - 084/47.77.91
info@marcourt-beffe.be
www.marcourt-beffe.be



Hoitex

Burgers et bagels fait maison

Mercredi au samedi 18h30 à 21h et dimanche 12h à 14h et 18h30 à 21h

Bois du Ry, 15 - Jupille
0494/78.94.44

Beffelyhills

Brasserie avec cuisine traditionnelle et produits de terroir
& service traiteur

Pendant les vacances scolaires : 12h à 23h30
Hors vacances scolaires : vendredi - samedi – dimanche : 12h à 23h30

Rue de l'Eglise, 12 - Beffe
0468/15.22.91





Chez Momo

Restaurant & pizzeria

En saison : 7 jours / 7 de 10h30 à 23h
Hors saison : de 11h à 22h. Fermé le mercredi

Pont de Marcourt, 2 - Marcourt
0489/64.87.16 – 084/47.88.70

Les Tilleuls

Cuisine française et gastronomique - Traiteur

Uniquement sur réservation

Clos Champs, 11 - Jupille
084/47.71.31
info@les-tilleuls.be
www.les-tilleuls.be





Le Magni

Brasserie restaurant

Ouvert de 10h à 23h. Hors saison, fermé le mardi.
Cuisine ouverte jusque 21h

La Boverie, 294 - Jupille
084/47.77.97

Les Caves du Château

Cuisine française gastronomique

Ouvert de 12h à 14h30 et de 19h à 21h30. Fermé lundi et mardi

Rue de Hotton - Rendeux
084/37.00.00
chateau.rendeux@skynet.be
www.chateau-rendeux.be





Club la Boverie

Brasserie

Ouvert tous les jours de 10h à 22h

Rue Sainte-Bernadette, 1 - Jupille
084/21.03.50
0496/52.20.19

Comte d'Harscamp

Cuisine de saison, gastronomique et fusion

Ouvert du jeudi au dimanche

Route de Marche, 5 - Rendeux
084/45.74.54
www.comtedharscamp.be





La Ferme de la Vallée

Glaces maison. Terrasse avec plaine de jeux. Vente de produits à la ferme.

Ouvert en terrasse et par beau temps. Fermé lundi et mercredi

Route de Hotton, 45 - Rendeux
084/47.76.56

La Golette

Cuisine traditionnelle – traiteur : banquets d'anniversaires, fêtes de famille, communions (min 25 pers) - Groupes de marcheurs, cavaliers ou autres... min 8 pers.

Ouvert les weeks-ends et jours fériés. Voir facebook pour l'horaire de la semaine

La Golette, 15 - Rendeux - 0478/32.72.69
meunierfrancoise@hotmail.com
www.manege-golette.com





Une fois toutes les lunes

Restaurant, traiteur, cours de cuisine – menus des patrons & cuisine 100% maison

Ouvert selon l'agenda ou privatisé pour petits groupes sur rendez-vous

Rue Saint-Jean, 8 - Rendeux
0484/34.25.84
www.unefoistoutesleslunes.be

Enseignement

Site : www.ecolecommunalederendeux.be
Mail : boutayph@outlook.com – ec002608@adm.cfwb.be
Téléphone : 084/47.81.00 GSM : 0477/81.04.63

En maternelle

Organisation des classes
L'organisation des groupes classes est réalisée en concertation avec les membres de l'équipe dans le but de trouver la meilleure solution pour les enfants.

Des petites classes
Lorsque nous aurons un nombre d'élèves suffisamment élevé en accueil, nous dédoublerons la classe de accueil-M1.

L'apprentissage de la lecture – Notre objectif prioritaire
Un accent particulier est mis sur l'apprentissage de la lecture. La découverte du dictionnaire phonétique se fait à partir de la classe d'accueil. Nous mettons en place des stratégies de lecture dès le plus jeune âge afin de préparer au mieux nos élèves à rentrer en première année primaire. Des concertations sont organisées entre le cycle 5/8 ans afin de continuer nos efforts pour adoucir le passage de la maternelle vers le primaire.

Psychomotricité
Ce cours est dispensé dans chaque classe au niveau maternel à raison de deux périodes par semaine. Celles-ci sont attribuées par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Informatique – néerlandais
Les cours d'informatique et de néerlandais sont dispensés aux élèves dès la troisième maternelle.

En primaire

Le(s) cours de seconde(s) langue(s) (néerlandais et anglais)
Bien que la fédération Wallonie-Bruxelles ne finance aucun cours avant la cinquième année primaire, dès la troisième maternelle et ce jusqu'en deuxième année primaire, une période de néerlandais est dispensée dans chaque classe.

Au degré moyen, 2 périodes de néerlandais sont dispensées.

À partir du degré supérieur, un cours de seconde langue est obligatoire à raison de deux périodes par semaine. Les parents des élèves de cinquième ont le choix entre le néerlandais et l'anglais. En sixième, sauf dérogation du Ministère, les élèves sont obligés de poursuivre le choix de l'année précédente.

L'apprentissage de la lecture – Notre objectif prioritaire
Grâce au travail effectué en maternelle, les élèves apprennent d'abord le décodage et se perfectionnent jusqu'en deuxième primaire (fin du premier cycle). À partir de la 3e primaire, on continue à développer des stratégies qui deviennent de plus en plus complexes pour augmenter leur compréhension en lecture. Dans chaque année, des temps de lecture plaisir sont organisés. Les écrits proposés sont choisis dans le but de donner du sens à la lecture.

L'orthographe
Après avoir fait des recherches et rencontré des personnes ayant travaillé sur le sujet, nous avons décidé de l'aborder différemment depuis la rentrée 2018.
Tout un travail de phonologie est construit en maternelle et est poursuivi dans le cycle inférieur dans le but de préparer les enfants à travailler avec un manuel conçu pour les enfants de 8 à 12 ans dans lequel les élèves découvrent le lexique en fonction de ce qu'ils entendent. Ils observent la langue au travers de textes variés. La méthodologie de celui-ci a déjà fait ses preuves.
Il s'agit du manuel «Orthographe Lexicale de Base» agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Nous enseignons la nouvelle orthographe tout en acceptant toujours l'ancienne.

Multimédia
L'établissement est déjà équipé d'une cyberclasse de 24 ordinateurs, d'un local de projection, de quatre tableaux interactifs, de plusieurs ordinateurs dans les classes avec une connexion internet.

Nous améliorons continuellement nos moyens pour développer au mieux les TICE (les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement).





Baptême de l'air
Celui-ci s'adresse à nos ainés qui s'apprêtent à "s'envoler" vers le secondaire. vous verrez le Cessna tournoyer au-dessus de l'école ou de vos maisons prochainement. Le vol aller-retour Saint-Hubert-Rendeux dure environ 30 minutes.

Et l'année prochaine… ?
Nous remplissons les conditions pour organiser un DASPA (dispositif d'accueil et de scolarisation pour les primo arrivants) en 2021-2022.

En ce qui concerne les autres classes, nous en organiserons une par année.

Comme d'habitude, nous faisons le maximum pour en dédoubler un maximum afin que les groupes soient restreints.

Informations générales

Cadre et commodités
Située dans un cadre verdoyant au cœur de la commune, l'école est entourée d'une immense cour de récréation super équipée, d'un espace naturel, d'un terrain de football, d'un vaste parking réservé aux parents, d'un parking couvert pour vélos, d'un arrêt de bus, d'un co-accueil, d'une pharmacie et d'un médecin.

NOUVEAUTÉS :

- **Quatre bus desservent notre école.**

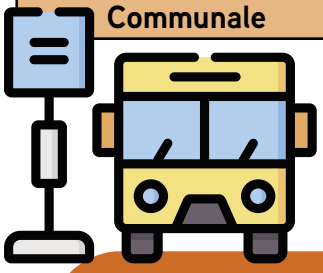
L135 La Roche-Halleux-Rendeux	L136 La Roche-Cielle-Rendeux	L137 La Roche-Hodister-Rendeux	L134 Wy-Amonines-Trinal-Rendeux
La Roche Athénée	La Roche Athénée	La Roche Athénée	Wy
Vecpré	Cielle	Jupille	Beffe Église
Queue de Vache	Marcouray Église	Warizy	Bois d'Arlogne Village de Vacances
Halleux	Marcourt Pont	Hodister	Devantave Église
Gênes Centre	Ronzon	Rendeux Haut Église	Blier Val d'Aisne
Chéoux	La Golette	**Rendeux École Communale**	Amonines route de Beffe/école
Waharday	Rendeux Haut Église		Magoster Chapelle
Rendeux École Communale	**Rendeux École Communale**		Beffe Église
Rendeux Haut Église			Trinal Centre
			Werpin Église
			Rendeux rue Chetenne
			Rendeux Haut Église
			Rendeux École Communale

Horaires et informations : www.tec.be et 061/53.10.00
Ces quatre bus s'arrêtent dans une zone sécurisée à proximité de l'école où un membre de l'équipe éducative accompagne les enfants pour les amener dans le bâtiment scolaire.

Gratuité des transports scolaires
Pour bénéficier de cette gratuité, il faut que chaque enfant de 6 ans et plus possède une carte MOBIB délivrée par le service commercial TEC de Marloie. N'oubliez pas de prendre une photo. Sans celle-ci, les trajets sont payants !

À partir de 12 ans, chaque trajet est payant. Il faut alors se rendre à un bureau TEC ou sur infotec.be pour y acheter un titre de transport (unitaire, multiparcours ou abonnement).

Nous vous conseillons de prendre cette carte car nous profitons de ce service lors de nos sorties scolaires qui peuvent se faire avec un bus de ligne.

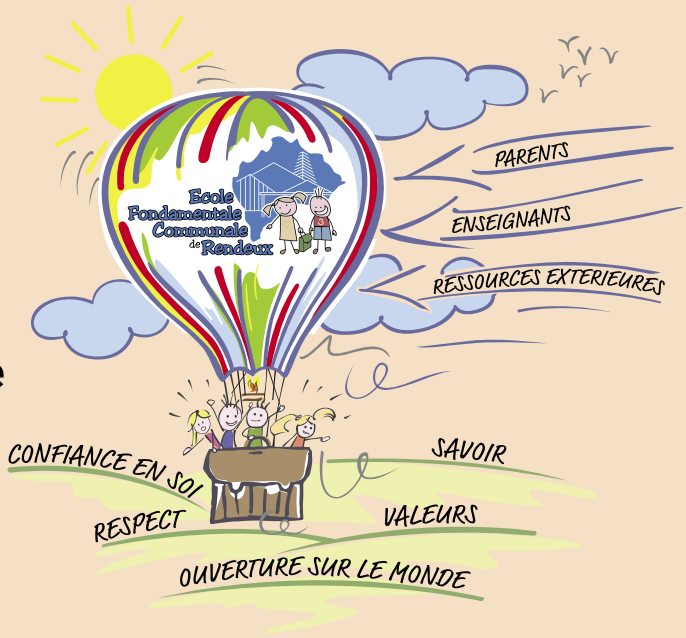


Visites et inscriptions

Si vous souhaitez visiter l'école pendant les vacances, obtenir des renseignements, inscrire un enfant,
la direction se tiendra à votre disposition du 1er juillet jusqu'au 10 juillet et à partir du 17 août sur rendez-vous.

N'oubliez pas de nous rendre une petite visite sur notre site pour avoir un aperçu des activités :
www.ecolecommunalederendeux.be

Vous pouvez contacter Monsieur Boutay pour toute information ou pour convenir d'un rendez-vous :
084/47.81.00 (jusqu'au 10/07 et à partir du 17/08)
0477/81.04.63 - boutayph@outlook.com



Animation «Petits en forme»













Nos souvenirs en première primaire

En ce début de mois de juin, il est temps pour nos premières primaires de dresser le bilan de cette année.

- *Juliette*
  "J'ai adoré fêter mon anniversaire en classe avec mes amis."
- *Chloé*
  "J'ai adoré préparer le cadeau de la fête des mamans."
- *Raphaël*
  "J'aimais bien faire des calculs tous les jours."
- *Cyril*
  "J'aime surtout résoudre les plus et les moins en calcul."
- *Léa*
  "J'ai adoré apprendre en première primaire."
- *Aless*
  "Ce qui est trop bien, c'est que madame peut nous montrer des découvertes sur le TBI."
- *Elina*
  "J'ai adoré jouer avec mes amis en récréation."
- *Camille*
  "Grâce à cette année, je lis déjà très bien."
- *Ismail*
  "J'ai appris plein de choses cette année."
- *Clément*
  "Aller à Plopsa Coo et avoir appris à calculer."
- *Valentin*
  "Apprendre à lire."
- *Nouralhuda et Romane*
  "Découvrir la recette des crêpes et les réaliser à l'école."
- *Miguel*
  "Apprendre à écrire."
- *Léonie et Robin*
  "Faire des mathématiques et travailler."
- *Melisa et Ferre*
  "Avoir préparé des crêpes à l'école et être allés à Plopsa Coo."
- *Liam*
  "Apprendre le passage par la dizaine, apprendre à lire et à écrire."
- *Manon*
  "Apprendre la division."
- *Lana*
  "Travailler les calculs."

Jeux pour apprendre en deuxième primaire



Suite du projet de plantation de haies à l'école communale de Rendeux.

Jeudi 29 avril 2021, Anne et Aurélie sont revenues avec du renfort pour aménager nos belles plantations.

Elles nous ont expliqué les différents ateliers à réaliser ce jour-là.

Certains sont allés à la pyrogravure ou écriture sur ardoise, d'autres ont étalé le foin apporté gentiment par quelques élèves et ont ensuite réalisé des semis.

Ici, les élèves déchargent le foin et le répartissent tout autour des arbres et des plants sur une épaisseur d'environ 20 cm.

Le foin va servir à garder l'humidité au pied des plantes et les protéger du froid ou de la chaleur.











Nous avons mis du terreau à différents endroits dans le foin tout autour des plants.

Ensuite, nous avons planté des graines de différentes sortes de fleurs telles que des silènes compagnons rouges, grands coquelicots rouges, cosmos blancs, échinacées, soucis, girofles tonés, pavots rosés, etc... ou directement des petites plantes.









Nous avons gravé le nom des quatre grands arbres dans le bois avec un pyrograveur. Pour identifier les plus petits plants, nous avons écrit leur nom sur des ardoises à l'aide de marqueurs spéciaux.











Pour vous donner une idée, voici quelques photos de nos deux belles haies :







Nous sommes vraiment très fiers de notre travail !

Les élèves de 4e année



Théâtre à l'école communale

Cher lecteur,

Le mardi 11 mai, j'ai assisté à un spectacle produit par «le théâtre des quatre mains», le titre était «La guerre des buissons».

Il s'agissait d'un spectacle de marionnettes. Sur le coup, je ne trouvais pas ça très tentant. Quand je suis arrivé dans la salle de gym (endroit du spectacle), j'ai été surpris par le décor. Soudain, la salle s'est obscurcie et une marionnette de la taille d'un jeune enfant est apparue.

Je vais te raconter son histoire. Toda est une petite fille qui a dû quitter son pays car il y avait la guerre. Elle devait rejoindre «la demi-tante de son papa» de l'autre côté de la frontière. Pour s'y rendre, elle a pris le bus et ensuite, à l'aide «d'un passeur», elle devait rejoindre «l'autre côté». Celui-ci n'a pas tenu sa promesse et l'a abandonnée dans une forêt. Là, elle rencontre un soldat (un buisson comme elle dit) qui fuit les combats. Malheuresement, il est débusqué mais a le temps de lui indiquer le chemin vers la frontière. Finalement, après de longues heures de marche, elle atteint sans s'en rendre compte «l'autre côté». Elle arrive dans un centre d'accueil pour réfugiés et est prise en charge. Elle trouve une nouvelle école, de nouveaux amis et raconte «sa vie de l'autre côté» à son papa grâce à des lettres. L'histoire s'arrête là … A toi et moi d'en imaginer la suite.

Finalement ce spectacle était très chouette et surprenant.

Si un jour tu en as l'occasion, va le voir.

À bientôt

Un élève de la classe de sixième





Le papa de Toda a été obligé de partir à la guerre et il devient un «buisson».



Sa mamy vient s'occuper d'elle. Elle doit partir de sa maison pour passer de l'autre côté de la frontière et être en sécurité car il y a la guerre dans son pays.



La petite fille arrive dans un bâtiment immense avec d'autres enfants.



Ensuite, un passeur doit l'amener jusqu'à la frontière mais tout ne se passe pas comme prévu. Il lui demande de l'argent mais elle n'en a pas et il ne l'amènera pas à destination.



Toda se perd et rencontre un soldat qui fuit la guerre.



Toda arrive dans un centre d'accueil avec d'autres réfugiés et donne l'adresse de sa demi-tante qu'elle doit retrouver dans ce pays.



«La guerre des buissons» était un spectacle joué par «Le théâtre des 4 mains» à l'aide de marionnettes de différentes tailles.

Première sortie scolaire 2020-2021 pour les P1-P2







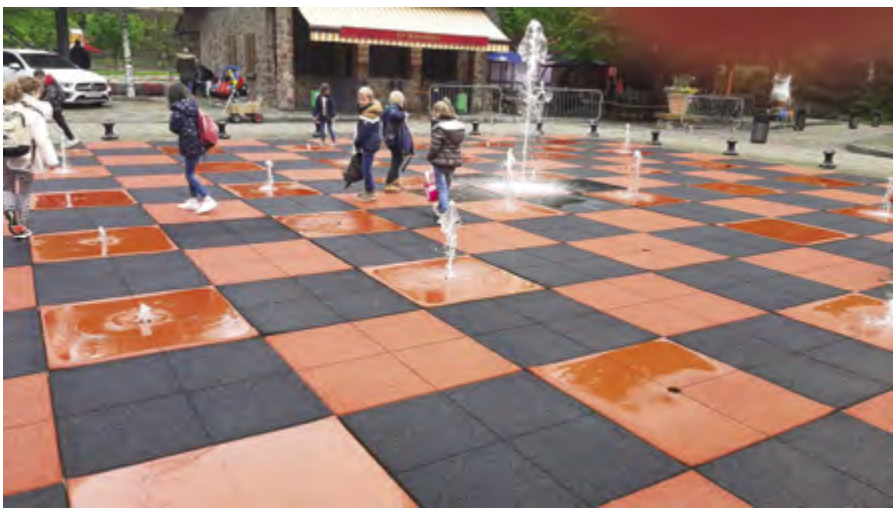












Prix Bernard Versele

Depuis septembre, 451 élèves de maternelle et de primaire des communes de La Roche et Rendeux ont eu l'occasion de voter pour leur livre préféré. Les enfants étaient invités à choisir leur favori parmi cinq ouvrages sélectionnés par des professionnels du livre jeunesse. Merci aux 24 classes participantes !
Retrouvez ci-dessous les livres choisis par les enfants deux communes dans les différentes catégories d'âge :



1 chouette (3-5 ans)



2 chouettes (5-7 ans)



3 chouettes (7-9 ans)



4 chouettes 9-11 ans



5 chouettes 11-13 ans

Les livres du prix Versele sont disponibles à la bibliothèque

Lire au fil de l'Ourthe

Bibliothèque et ludothèque
La Roche-en-Ardenne/Rendeux
Rue Corumont, 6b – La Roche
0472/680434
bibliothequelaroche@gmail.com

Job étudiant – Administration communale de Rendeux

Accueil extrascolaire du mercredi après-midi

L'Administration communale de Rendeux est à la recherche

d'un(e) étudiant(e) pour travailler les mercredis après-midi à l'accueil extrascolaire «les Mercredis-Découvertes» pour l'année scolaire 2021-2022.

Infos pratiques :

- Étudiant : minimum 16 ans.
- Être disponible tous les mercredis hors congés scolaires.
- Le brevet d'animateur est un plus.
- Prise en charge des enfants de 2.5 à 12 ans inscrits aux mercredis-découvertes (accueil extrascolaire du mercredi après-midi).
- Lieu de travail : école communale de Rendeux.
- Horaire : de 13h00 à 17h00.

Candidature :

Envoyer sa candidature à l'Administration communale (rue de Hotton n°1 – 6987 RENDEUX) :

- CV et lettre de motivation .
- Certificat de bonne vie et mœurs type 2.

Infos complémentaires : Mlle Amrapali Lambermont
084/37.01.73 - amrapali.lambermont@rendeux.be

Etat civil

ENTRÉES		SORTIES	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
13	12	9	9
ÉTRANGERS		ÉTRANGERS	
39	2	16	12
TOTAL		TOTAL	
52	14	25	21

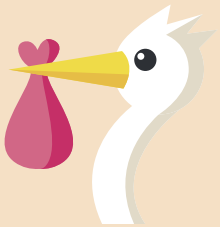
Noces d'Or

Madame Tonia Post et Monsieur Lambertus Schmitt se sont mariés le 31 mars 1971. Félicitations !





Naissances



26/01/2021 **DELHASSE Robin**
Fils de Jacques et VAN REETH Frauke
Rendeux-Bas

10/02/2021 **SIMUS Azilis**
Fille de Kerryan et ANTOINE Amandine
Rendeux-Bas

15/02/2021 **LAVAL Owen**
Fils de Renaud et BASTIN Virginie
Beffe

05/03/2021 **CUVELIER Jules**
Fils de Tim et BODSON Elodie
Rendeux-Haut

20/03/2021 **SPOTE Victor**
Fils de Nicolas et BECHOUX Morgane
Marcouray

24/03/2021 **CANNOOT Guillaume**
Fils de Maarten et ZEGERS Katrien
Chéoux

26/03/2021 **BOUTSEN Marta**
Fille de Raphaël et ARTRU Sidonie
Beffe

29/03/2021 **BURTOMBOY KNAEPEN Bastien**
Fils de BURTOMBOY Guillaume et KNAEPEN Pauline
Marcourt

29/03/2021 **BURTOMBOY KNAEPEN Simon**
Fils de BURTOMBOY Guillaume et KNAEPEN Pauline
Marcourt

21/04/2021 **NICOLAS Malone**
Fille de Frédéric et SIMUS Gwennaëlle
Ronzon

02/05/2021 **OTTE Noam**
Fils de Jeroen et LIEGEOIS Aline
Chéoux

Mariage

27/02/2021 **ARNOLD André et FILEE Marie**
Rendeux-Bas

20/03/2021 **COUNYE Davy et SEYS Fanny**
Beffe

12/04/2021 **JACOB Thomas et GREVISSE Charlotte**
Rendeux-Bas

Décès

Madame FONTAINE Jeanne - Rendeux-Haut
05/04/1951 - 16/02/2021

Madame THERER Lucie - Chéoux
12/08/1937 - 01/03/2021

Madame PIRSON Christiane - Beffe
21/11/1945 - 22/04/2021

Monsieur BEELEN Denies - Beffe
04/11/1940 - 29/04/2021

Madame CAMBRON Martha - Rendeux
06/05/1929 - 19/05/2021

Culture

Retour sur les activités du printemps

Depuis mars, nous avons eu la joie et le plaisir de pouvoir à nouveau travailler avec les écoles et le "tout public" en extérieur. Nous essayons de nous adapter et de rebondir, pour continuer à proposer des activités. Voici des extraits de quelques-unes qui ont été proposées depuis mars.



Contes au carré

Animations autour du recueil de Loïc Gaume et de son exposition dans les écoles de Manhay, Erezée et Rendeux. En partenariat avec Lire au fil de l'Ourthe.





Les plantes qui soignent

Il faisait froid ce jour-là, mais cela n'a pas entamé la motivation des participantes ! Pour s'adapter aux mesures, cette activité extérieure a pu avoir lieu en 2 séances, avec une jauge diminuée du tiers (3 personnes). Tout le monde était ravi de découvrir le Verger de Hampteau et sa végétation avec Murielle Alpen.









Dessinons sous les arbres

Une très belle rencontre d'amateurs de dessin et de nature entre Marcourt et l'arboretum Robert Lenoir. Une alternance de temps collectifs et individuels, de balade et de croquis.
Les participants ont manifesté un vif souhait de se réunir à nouveau ! Des dates suivront, à la découverte d'Erezée et de Manhay. **Avis aux amateurs et appel aux suggestions de lieux de promenade !**
Cette activité était en partenariat avec le CIRAC.

La guerre des buissons

Prévu de longue date, ce spectacle du Théâtre des 4 mains a pu être accueilli dans la salle de gym de l'école communale de Rendeux.
Il avait été initialement programmé pour les enfants des écoles des 3 communes, mais les mesures ne permettaient finalement pas de mélanger les implantations. Nous avons choisi de maintenir ces représentations en dépit de ce constat, en ce moment ça a fait du bien de voir une activité avoir lieu.
Merci à toute l'équipe de l'école pour le bon accueil ! Avec l'aide de la Commune de Rendeux





mcfa Érezée Manhay Rendeux

Ciné en plein air

Les vendredis à 22h
2 juillet 2021 |Rendeux
9 juillet 2021 | Érezée
16 juillet 2021 |Manhay

Réservation obligatoire | 2 €
Venez avec vos couvertures et vos coussins !



Profiter d'un film sous les étoiles, à la chaleur de l'été (ou de sa couverture) !
Nous ne promettons pas le dernier film à la mode, mais c'est bien le public qui élira 1 film par lieu. Nous ne promettons pas le plus grand confort, ni même qu'il y aura du pop-corn, mais plutôt un bon moment pour célébrer l'été et le retour des activités culturelles.

Suivez notre page Facebook plus d'infos et des sondages (pour choisir les films) à venir !

Stage Théâtre + Acrobaties et trapèze

du 5 au 9 juillet 2021 | de 9h à 16h | Rendeux + Odeigne
Salle Schérès + Moulin d'Odeigne
pour les 10 - 14ans | 80 € | min. 6 inscrits pour ouvrir le stage



Ce stage pluridisciplinaire abordera la technique théâtrale, expression orale et corporelle, ainsi que des bases d'acrobatie et une journée de trapèze dans les installations du moulin d'Odeigne avec l'asbl Les ateliers de la ferme artistique.

Les matinées seront consacrées à l'acrobatie avec Fanny Dumont, les après-midi au théâtre avec Pauline Daemen. La journée du mercredi sera organisée au Moulin d'Odeigne et consacrée au trapèze.

Dessinons sous les arbres

Balade - Croquis

Samedi 19 juin 2021 | 9h30 (durée +- 3h) |Commune d'Erezée
Samedi 17 juillet 2021 | 14h (durée +- 4h) |Commune de Manhay

Un moment suspendu dédié au croquis. Ouvert aux amateurs qui ont envie de partager un moment de dessin immergé dans la nature. Il ne s'agit pas d'un atelier, mais d'un temps partagé, d'une rencontre avec un lieu et avec des personnes.



Clôturé par un petit temps pour se montrer ce que nous aurons dessiné (sans obligation) autour d'un apéro partagé à la mode « auberge espagnole ». Plus d'infos suivront.



Nous faisons appel aux suggestions de parcours sur Erezée et Manhay. Avis aux marcheurs !

Inscription obligatoire ! | Gratuit
Chacun apporte son propre matériel de croquis et son ravitaillement pour l'apéro

Infos et inscriptions MCFA Érezée-Manhay-Rendeux :
Émilie Capelle (Animatrice) | 0495/54 69 52 | emiliec@mcfa.be
MCFA Érezée-Manhay-Rendeux | www.mcfa.be

Suivez notre actualité sur Facebook !
MCFA Érezée-Manhay-Rendeux

Quoi de neuf à la bibliothèque ?



Kérozène

Adeline Dieudonné, L'iconoclaste

Une station-service, une nuit d'été, dans les Ardennes.
Sous la lumière crue des néons, ils sont douze à se trouver là, en compagnie d'un cheval et d'un macchabée. Juliette, la caissière, et son collègue Sébastien, marié à Mauricio. Alika, la nounou philippine, Chelly, prof de pole dance, Joseph, représentant en acariens... Il est 23h12. Dans une minute tout va basculer. Chacun d'eux va devenir le héros d'une histoire, entre elles vont se tisser parfois des liens. Un livre protéiforme pour rire et pleurer ou pleurer de rire sur nos vies contemporaines.
Comme dans son premier roman, La Vraie Vie, l'autrice campe des destins délirants, avec humour et férocité.

Les enfants sont rois

Delphine de Vigan, Gallimard



2010. Mélanie, qui a grandi dans le culte de Loana de Loft Story, n'a qu'une idée en tête : devenir célèbre. Mais son unique apparition dans une émission de téléréalité est un fiasco. Quelques années plus tard, mariée et mère de famille, elle crée sur YouTube la chaîne Happy Récré, mettant en scène Sammy et Kimmy, ses deux enfants, au quotidien.
Bientôt, la voilà suivie par des millions d'abonnés, qui likent et commentent la moindre virée au supermarché, les vidéos d'unboxing où les petits déballent des cadeaux sans fin, et autres défis célébrant la consommation.
Avec ce roman qui s'ouvre sur les années Loft et s'achève en 2031, Delphine de Vigan s'empare d'un sujet vertigineux : les réseaux sociaux et leurs dérives.

Les Chiens de Pasvik

Olivier Truc, Métailié



Ruoššabáhkat, « chaleur russe », c'est comme ça qu'on appelait ce vent-là. Ruoššabáhkat, c'est un peu l'histoire de la vie de Piera, éleveur de rennes sami dans la vallée de Pasvik, sur les rives de l'océan Arctique. Mystérieuse langue de terre qui s'écoule le long de la rivière frontière, entre Norvège et Russie. Deux mondes s'y sont affrontés dans la guerre, maintenant ils s'observent, s'épient.
La frontière ? Une invention d'humains.
Des rennes norvégiens passent côté russe. C'est l'incident diplomatique. Police des rennes, gardes-frontières du FSB, le grand jeu. Qui dérape. Alors surgissent les chiens de Pasvik.
Olivier Truc nous raconte le pays sami avec un talent irrésistible. Il sait nous séduire avec ses personnages complexes et sympathiques.

Pour les plus jeunes

Mortelle Adèle
Les bêtises, c'est maintenant!

Mr Tan et Diane Le Feyer, Sarbacane



C'est le grand jour de l'élection des délégués de classe. Mortelle Adèle est bien décidée à remporter tous les suffrages, face à l'insupportable Jade et la timide Mélissa : il est grand temps d'abolir la conjugaison et de rendre le bavardage obligatoire...
Les bêtises, c'est maintenant !

Nouveautés romans de avril et mai :

L'inconnu de la poste de Florence Aubenas - *Du bruit dans la nuit* de Linwood Barclay - *La confiture de morts* de Catherine Barreau - *Intuitions* de Paul Cleave - *Séquences mortelles* de Michaël Connelly - *Manger bambi* de Caroline De Mulder - *Le mystère Soline 3*, de Marie-Bernadette Dupuy - *Derniers fragments d'innocence* d'Amandine Falron - *La chair de sa chair* de Claire Favan - *Les oubliés* de Jonh Grisham - *La saga des Cazalet, tome 3 : Confusion* d'Elizabeth Jane Howard - *La dernière tempête* de Ragnar Jonasson - *Si ça saigne* de Stephen King - *La porte interdite* de Dean Koontz - *La familia grande* de Camille Kouchner - *Le stradivarius de Goebbels* de Yoann Lacomo - *Le gibier* de Nicolas Lebel - *La Datcha* d'Agnès Martin-Lugand - *Quarantaine* de Peter May - *Pour ma sœur* de Louis Mercadié - *La chasse* de Bernard Minier - *Trois* de Valérie Perrin - *Vers le soleil* de Julien Sandrel - *Retrouvailles* de Nicholas Sparks - *Effacer les hommes* de Jean-Christophe Tixier

Bibliothèque et ludothèque
La Roche-en-Ardenne/Rendeux
Rue Corumont, 6b – La Roche
0472/680934
bibliothequelaroche@gmail.com

Lire au fil de l'Ourthe – Bibliothèque – Centre de documentation

Ouverture : Ma 13-17h, Me 14-18h, Ve 09-12h et 13-17h, Sa 10-12h, Di 10-12h

Éditeur responsable : Lire au fil de l'Ourthe - Bardonwez, 2 - 6987 Rendeux



Louis-Philippe COLLIN
Échevin

Finances

Finances - Bilan et compte de résultat de l'année 2020

1. Exercice ordinaire :

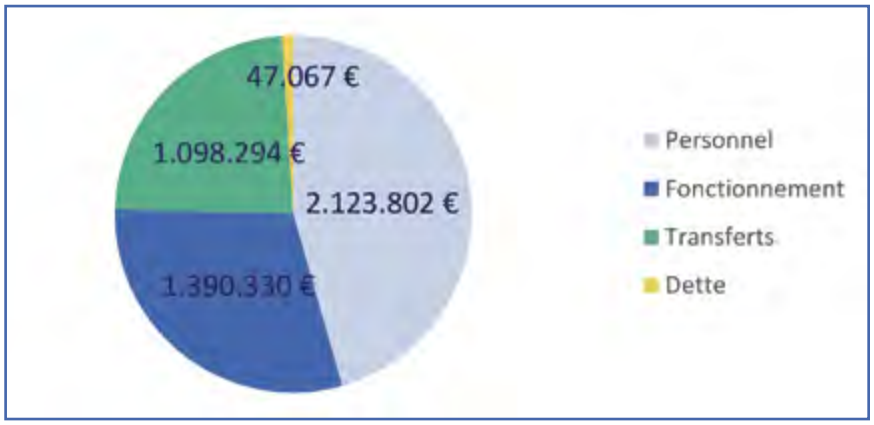
Le compte communal de l'exercice 2020 voté au Conseil du 02 mars dernier s'est clôturé avec un **boni de 481.512 €** à l'exercice propre.

Additionné aux résultats des exercices antérieurs (1.758.685 €), ce boni permet d'obtenir un résultat global de **2.240.197 €**

Nous sommes satisfaits de ce résultat dans le contexte particulièrement compliqué qui a caractérisé cette année (crise sanitaire, baisse du prix de vente des bois sur pieds suite à la problématique des Scolytes).

1.1. Dépenses :

A l'exercice propre, les dépenses s'élèvent à un total de **4.659.493 €** soit **1.757 €/habitant** ce qui représente une augmentation de **3,3%** par rapport à 2019 (hors provision). Leur taux de réalisation par rapport au budget communal 2020 est de 89,33%.



Les **dépenses de personnel** s'élèvent à 2.123.802 € (+ 7,6% par rapport à 2019).

Cette augmentation s'explique principalement par :

- L'indexation automatique des salaires.
- Le recrutement de nouveaux agents afin de renforcer les équipes mais également de remplacer les agents partis à la pension (double salaire durant la période de formation).
- L'adhésion de notre commune au deuxième pilier de pension pour l'ensemble des agents contractuels. Les cotisations sont passées à 2% du salaire donnant droit à la pension en 2020 (1% en 2019).

Notez que l'augmentation des charges salariales est compensée par une augmentation plus importante des recettes liées au personnel (subsides). In fine, les dépenses de personnel nettes s'élèvent à **1.759.143 €** (-4% par rapport à 2019).

Les **dépenses de fonctionnement** (1.390.330 €) sont en grande partie constituées de la collecte des déchets, des frais d'entretien et d'utilisation des bâtiments (électricité, eau, chauffage, …), des frais d'entretien des voiries, des frais de fonctionnement des différents services communaux et des travaux forestiers.

Les **dépenses de transferts** (1.098.294 €) concernent l'intervention de la commune dans les frais de fonctionnement de différentes entités.

Notamment :
- CPAS de Rendeux : 473.000 €
- Zone de secours : 141.642 €
- Zone de police Famenne-Ardenne : 173.263 €
- Vivalia : 27.844 €
- Fabriques d'églises : 52.542 €.
- Les subsides octroyés aux associations et comités actifs sur le territoire de notre commune : 58.398 €

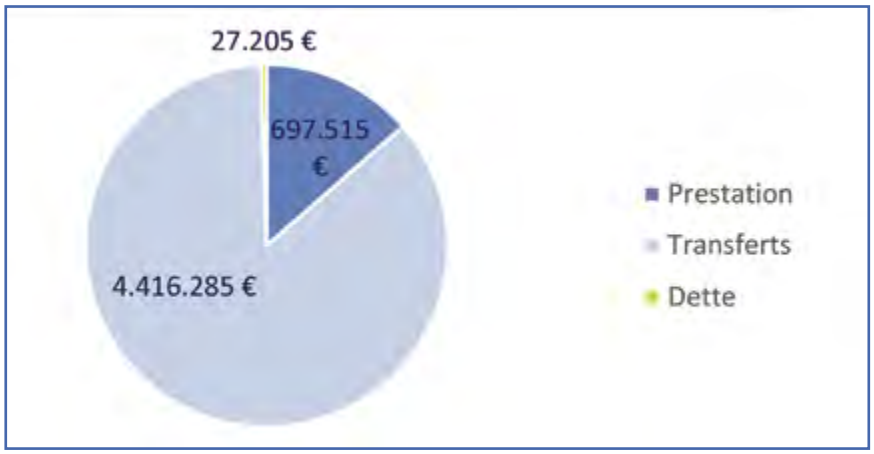
Ces dépenses augmentent de 2% par rapport à 2019.

Par ailleurs, la crise du Covid-19 a eu un impact direct de 123.500 € sur les finances communales 2020. **L'effort financier (2,6% des dépenses ordinaires totales de la commune) a été important** mais était selon nous nécessaire pour **limiter la propagation du virus** et pour **soutenir les ménages et le tissu économique local**. Ces dépenses concernent aussi bien les frais de personnel que les frais de fonctionnement et de transfert.

IMPACT FINANCIER DIRECT DU COVID-19 EN 2020 = 123.500 €

- Octroi de **chèques commerces** (20 €/habitant) valables dans les établissements de Rendeux.
- Octroi d'une **aide financière directe aux restaurants et bars** (500 €/établissement).
- **Réduction de 50% de la taxe 2020 sur les hébergements touristiques.**
- Octroi d'une aide **en nature** (distribution de masques, gel, gants) aux commerçants et indépendants qui en ont fait la demande
- **Engagement de «stewards»** pendant l'été afin de veiller à la propreté et à la sensibilisation sur les lieux de rassemblement.
- **Coordination d'une offre de stages** pour les enfants durant les mois d'été, avec le CPAS et les partenaires privés et ASBL.
- **Mise en place des mesures visant à limiter la propagation du virus** (nettoyage supplémentaire de l'école communale).

1.2. Recettes ordinaires



À l'exercice propre, les recettes ordinaires s'élèvent à 5.141.005 € soit 2,6% de plus qu'en 2019.

Les **recettes de prestations** (697.515 €) sont principalement constituées de la location du patrimoine communal (stable par rapport à 2019) :
- Immeubles communaux : 58.417 €
- Baux de chasse : 185.366 €
- Terrains agricoles : 28.177 €

Mais également de la vente de bois sur pieds pour 355.392 €. Ce montant est inférieur à la moyenne des années antérieures (510.000 € entre 2017 et 2019) puisque la crise des Scolytes a fait chuter le prix de vente des résineux. Nous espérons connaître une augmentation des prix en 2021.

Les **recettes de transfert** (4.416.285 €) reprennent majoritairement les fonds en provenance de l'autorité supérieure (1.199.104 €) et les impôts et redevances (2.344.738 €).

Par rapport à 2019 deux règlements ont été adaptés :

a. ***Les taxes sur les secondes résidences (431.800 €) :***

La taxe est passée d'un forfait de 500€ à un forfait de 600€ par seconde résidence.

Cette augmentation s'explique par une volonté de se rapprocher des taux pratiqués par les communes limitrophes.

b. ***Les taxes sur les séjours et sur les terrains de camping (47.830 €) :***

Jusqu'à l'année 2019 incluse, les taxes de séjour et les taxes sur les terrains de camping étaient fixées par deux règlements distincts comme suit :

- Un montant de 0,40€ par nuit et par personne de 12 ans et plus qui séjourne dans les gîtes, les hôtels, les chambres d'hôte, les pensions de famille, les meublés touristiques, les villas, les immeubles ou les appartements.
- Un forfait de 75€/emplacement pour les campings.

A partir de l'exercice 2020, ces taxes sont définies dans un règlement commun comme suit :

- Pour les campings, un forfait de 75€/emplacement. Le montant est donc inchangé.
- Pour les autres hébergements touristiques cités ci-dessus, un forfait de 40€ par personne selon le nombre et la capacité des lits que contient l'établissement.

Comme indiqué ci-dessus, **la taxe sur les hébergements touristiques a été réduite de moitié en 2020 pour soutenir le secteur durant la crise sanitaire**.

2. 2. Extraordinaire :

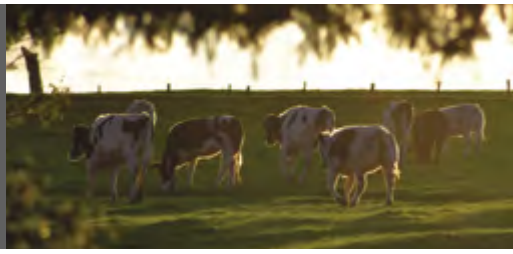
Parmi les projets extraordinaires réalisés en 2020 on notera :

- Le remplacement de la **chaudière de l'administration communale** : 35.432 €
- L'attribution du projet de **liaison lente entre l'école et l'Espace Schérès ainsi que la réfection du parking de l'école communale** pour un total de 357.393 €. Les travaux ont commencé en avril 2021.
- Le **remplacement d'une partie du parc d'éclairage public communal** par une technologie LED moins polluante : 19.283 €
- **L'abattage d'arbres le long de la N833** (tronçon de Marcourt vers La Roche) : 27.496 €
- L'attribution du marché de réfection des **barrières du terrain de foot B** : 14.897 €. Les travaux ont été réalisés début 2021.
- La mise en conformité du **cimetière de Chéoux** : 17.241 €
- L'attribution du marché **de réfection de la voirie La Maladrie entre Marcourt et le Bois d'Arlogne** : 321.305 €. Les travaux sont à présent terminés.

Voici ce qui clôture l'analyse synthétique du compte 2020. Au terme de ces opérations ordinaires et extraordinaires, la **situation financière de la commune reste saine** puisque le boni global s'élève à 2.240.197 € et le fonds de réserves extraordinaires à 1.027.146 €.

Cela nous permet de continuer à avancer sur les nombreux projets ambitieux qui sortiront de terre en 2021 (cabinet rural, salle de Beffe, isolation des toitures de l'école communale, réfection de voiries, voies lentes, …).

Agriculture



Petit marché des producteurs de Rendeux



En mai, les producteurs du petit marché de Rendeux ont distribué des sacs réutilisables à leurs clients.

Ces sacs ont été offerts par la commune afin **d'encourager le commerce local** mais également, de contribuer à la réduction des déchêts ménagers.

Il en reste encore, si vous n'en avez pas reçu, rendez-vous **tous les jeudis de 15h30 à 18h30 à l'emplacement habituel** (garage à côté du parking de l'école communale, rue de la Roche, 22 à Rendeux).

Calamité agricole - sécheresse 2020



En 2020, la Commission agricole s'est réunie afin de compléter les procès-verbaux de constat de dégâts qui ont permis à la commune d'introduire une demande de reconnaissance de la sécheresse 2020 au titre de calamité agricole.

Depuis 2020, les agriculteurs qui souhaitent pouvoir bénéficier d'une réparation financière pour les cultures touchées par la sécheresse 2020 (si la calamité est reconnue par le Gouvernement Wallon) doivent **introduire une demande d'indemnisation via l'application «Dégâts agricoles» mise à disposition sur le portail PAC On Web (https://agriculture.wallonie.be/paconweb) jusqu'au 30 juin 2021.**

Que faut-il déclarer ?

Le module de PAC On Web vous invitera à introduire fidèlement le contenu de vos PV de constat, sur base des données de votre déclaration de superficie 2020. Il vous sera également demandé de joindre une copie des PV de constat établis de manière conforme et remis par la ou les commune(s) où vous exercez une activité agricole.

Pour toute question, vous pouvez vous rendre sur le site https://agriculture.wallonie.be/-/communique-de-presse-calamites-agricoles-2020-introduction-d-une-demande-d-indemnisation.
Si vous ne disposez pas d'un scanner et que vous souhaitez recevoir votre PV individuel en version électronique, vous pouvez envoyer votre demande par e-mail à l'adresse : **fanny.englebert@rendeux.be**.

Petite forêt privée

Afin d'aider les petits propriétaires forestiers à gérer leurs parcelles, la Cellule d'Appui de la Petite Forêt Privée se pose en guichet d'information et organise divers événements de réseautage.

Les propriétaires forestiers jouent un rôle parfois sous-estimé dans l'entretien de nos forêts. Or, parmi ceux-ci, se trouvent de nombreux propriétaires de «petites parcelles» - soit moins de 5 hectares – n'ayant, pour beaucoup, peu ou pas de connaissances en la matière. Raison pour laquelle l'Office Economique Wallon du Bois (OEWB) met à leur disposition une Cellule d'Appui dédiée.

Premièrement, un guichet d'information régional est à disposition des propriétaires qui peuvent obtenir des renseignements quant à la réglementation (ex : que peut-on planter et où), la santé des forêts ou encore pour localiser précisément leur parcelle.

Un second service consiste en des « opérations groupées » : ici, c'est la Cellule d'Appui qui contacte des propriétaires au sein d'un même territoire, organise pour eux des séances d'information ainsi que des visites de parcelles personnalisées.

Plus d'informations :
https://www.oewb.be/la-cellule *Ruralités N°47/2021*



Lucienne
DETHIER
Présidente du CPAS

CPAS
Centre Public d'Action Sociale

Organisation des plaines de vacances d'été 2021

Depuis le Conseil National de Sécurité du mois de mai, **le feu est au vert** pour l'organisation des plaines de vacances d'été dans le respect des règles sanitaires et des bulles à constituer.

Dès la mi-mai, les contacts ont été pris pour le recrutement des animateurs brevetés et pour la programmation des quatre semaines de plaines de vacances, soit du 19 juillet au 13 août 2021 à l'école communale de Rendeux.

Comme pour la plaine de l'été 2020 et les plaines de printemps, les inscriptions sont obligatoires et valables pour une semaine entière, les prix sont inchangés.

Un programme commun du Cirac, Chromo+, Miroir Vagabond et du Cpas sera établi pour les mois de juillet et août 2021, ce qui donnera aux parents un éventail complet des activités qui se dérouleront sur l'ensemble du territoire de Rendeux.

Nous souhaitons à tous les enfants des plaines de vacances d'été enrichissantes et joyeuses, le beau temps y contribuera certainement. Bonnes vacances à toutes et à tous.



Plaines de vacances 2020

Soutien au Centre Médical Héliporté de Bra-sur-Lienne - CMH

Depuis l'année 2003, la Commune de Rendeux apporte son soutien annuel au CMH de Bra-sur-Lienne.

En raison de la pandémie, les activités de l'Asbl ont été fortement réduites, d'où moins de recettes et le CMH a plus que besoin de fonds pour le fonctionnement du Centre. Nous pouvons tous contribuer à son essor en nous affiliant personnellement : la cotisation est fixée à 47 €/an pour une famille et à 30 €/an pour un isolé.

Pour rappel, tout membre affilié et en règle de cotisation bénéficiera de la gratuité du transport héliporté en cas d'intervention. Ceci mérite notre attention, **«L'accident n'arrive pas qu'aux autres !»**



Léonore LEBOUTEILLER

«Mademoiselle statistique» : Léonore LEBOUTEILLER de Marcourt, titulaire d'un master en sciences économiques à l'ULB, s'est vu décerner le «prix Maystadt» pour sa thèse consacrée au «Décret Paysage».

«Cadeau empoisonné ? Analyse de l'impact du Décret Paysage sur le succès des étudiants à l'université». Tel est le titre de la thèse défendue par Léonore, spécialisée dans le domaine des statistiques.

Mais au fond, le Décret Paysage, c'est quoi ?

«Ce décret a notamment modifié l'organisation des parcours scolaires dans les hautes écoles et à l'université. Il donnait davantage de flexibilité aux étudiants en les autorisant à accéder à l'année suivante malgré certains échecs. Le bémol, c'est qu'au final, l'ensemble des matières devait être maîtrisé. C'est à cet aspect du décret que je me suis intéressée afin d'évaluer si les objectifs avaient été atteints».

Quelle sont les conclusions ?

«Il faut d'abord préciser que mon étude ne porte pas sur le fond du dossier qui ressort plutôt du choix politique. Mon travail est une analyse basée sur la statistique. Cette étude permet d'évaluer la situation et de tirer les conclusions. Il appartient ensuite aux politiques de prendre les mesures correctrices éventuelles. On constate que la réforme partait d'une bonne intention : le souhait était de laisser plus de flexibilité aux étudiants. Malheureusement, les résultats de l'étude démontrent que la vision était un peu naïve car on constate que les étudiants postposent le moment où ils vont arrêter leurs études. Au lieu d'abandonner tôt dans le parcours, ils ont préféré continuer quitte à abandonner ensuite. On constate aussi que les étudiants qui réussissent sont dans l'ensemble diplômés plus tard que sous le régime précédent. Les étudiants boursiers sont aussi davantage touchés par l'allongement des études. Ce décret renforce donc les inégalités et la précarité étudiante».

Ce prix, c'est une fierté pour vous ?

«Ce qui est très valorisant, c'est de faire une étude qui servira réellement à quelque chose. Etant donné que c'est la seule étude statistique sur le sujet, la Ministre de l'Enseignement supérieur s'est intéressée à ma thèse. Aujourd'hui, une réforme du système est en cours et elle s'appuie notamment sur ce travail. Maintenant, c'est l'affaire des politiques de prendre les décisions, mais c'est gratifiant de savoir que mon travail est utile. Et les modifications envisagées sont cohérentes et en phase avec l'étude».

«Le prix Maystadt pour l'enseignement de demain», en hommage à l'ancien Ministre d'Etat Philippe Maystadt, récompense des étudiants de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour leurs études innovantes sur l'enseignement.



Renaissance d'un vignoble à Rendeux

Les Vignerons de Rendeux

«Le vin crée une triple communion :

... Communion avec la terre dont il est issu,
communion avec soi-même quand on le goûte,
communion avec les autres quand on en parle... »

Paul Claudel

Nous vous présentons une nouvelle association qui s'est constituée sur le territoire de la commune de Rendeux et qui s'occupera de ***viticulture***, soit la culture de vignes, ainsi que, espérons-le, de ***viniculture***, soit la production de vin.

Lors d'une journée passée en Champagne pour découvrir les joies des vendanges, certains membres avaient accompagné le propriétaire d'un vignoble attenant à un restaurant bien connu de la Commune. L'idée a alors germé... ***et pourquoi pas créer un petit vignoble sur la Commune ? "***

Cette association regroupe une vingtaine de Rendeusiens à laquelle s'adjoignent régulièrement les épouses et les enfants.

La motivation essentielle de tous les membres est de créer dans la meilleure harmonie un vignoble «plaisir» et de participer à une expérience conviviale à caractère durable, en plein air, tout en veillant à la qualité et obtenir dans trois ans quelques «bonnes» bouteilles.

Avant d'atteindre ce but, les Vignerons de Rendeux s'attacheront dans un esprit de bienveillance et de respect mutuel à accueillir tous les sympathisants, y compris les élèves des écoles de la commune, en organisant des visites sur le terrain, des rencontres et des animations qui auront pour thème la vigne et ses vignerons.

En avril 2021, 1100 pieds de vigne répartis entre les cépages pinot noir, pinot blanc et chardonnay ont été plantés sur un terrain situé près de La Journalle à Chéoux.

Au printemps prochain, une autre parcelle située à Rendeux-Bas sera plantée de cépages différents.



Labour du terrain de Chéoux



Début du palissage



Plantation des pieds de vigne



Couché de soleil sur le vignoble

Les Vignerons de Rendeux publieront **trimestriellement une lettre d'informations** qui sera adressée gratuitement, par courrier électronique, aux personnes qui en auront exprimé le désir à l'adresse mail :
info@vigneronsrendeux.be

L'association, qui sera constituée en ASBL, envisage de réunir des membres adhérents qui seront privilégiés pour participer aux activités organisées.
D'ores et déjà, soyez attentifs aux invitations qui seront lancées dès que les possibilités le permettront et nous vous invitons à consulter le site internet :
www.vigneronsrendeux.be

Événements



Date	Evènement	Informations
27/06/2021	Verre de retrouvailles – RSI Marcourt - Beffe	RSI Marcourt-Beffe 084/47.77.91
07/07/2021 **De 15h à 16h15**	Lire dans les parcs Parc Rompré – La Roche-en-Ardenne	0472/68.09.34 bibliothequelaroche@gmail.com
21/07/2021 **De 17h à 20h**	Concours de pêche au coup Sur l'Ourthe	0491/13.01.96
22/07/2021	Tour de Wallonie 2021	https://www.rendeux.be/evenements/tour-de-wallonie-2021
04/08/2021 **De 15h à 16h15**	Lire dans les parcs Sentier didactique du Bois de la Fontaine – Laneuville-au-Bois	0472/68.09.34 bibliothequelaroche@gmail.com
25/08/2021 **De 15h à 16h15**	Lire dans les parcs Arboretum Robert Lenoir - Rendeux	0472/68.09.34 bibliothequelaroche@gmail.com
11/09/2021	Liège-Bastogne-Liège Challenge	https://www.rendeux.be/evenements/liege-bastogne-liege-challenge
08/10/2021 **au 10/10/2021**	Festival de Musique baroque - MUBAFA	www.mubafa.be
24/10/2021 **De 10h à 17h**	Journée Champignons Arboretum Robert Lenoir - Rendeux	CCTN 0471/49.06.66



Concours de pêche au coup sur l'Ourthe en soirée

MERCREDI 21 JUILLET de 17h à 20h sur l'OURTHE
(Endroit à déterminer suivant la hauteur d'eau de la rivière).

- Réservation et renseignements (secrétariat) 0491 130196
- PAF: 15,00€
  moins de 16 ans et membres «La Rousse» 10 €
  Gratuit - 10 ans

«Challenge des trois saisons» ouvert à tous

Musique baroque en Famenne Ardenne



Rendeux, Marche, Hotton, Erezée, La Roche-en-Ardenne, Manhay.

8, 9 et 10 octobre 2021

La neuvième édition du festival de musique baroque en Famenne Ardenne est prête d'éclore. Les musiciens, chanteurs et organisateurs attendent avec impatience l'occasion d'à nouveau rencontrer leur public et d'exprimer la joie qu'ils éprouvent de lui communiquer leur plaisir d'interpréter et transmettre les airs vibrants de la musique baroque.

Cette année des œuvres venues d'Europe et d'Amérique latine sont au programme. Des ensembles prestigieux, comme l'Arpegiatta et Il Festino y côtoieront de jeunes groupes talentueux.

Voici en avant-goût la liste des concerts.

Vous pouvez visiter le site www.mubafa.be pour plus de détails.

La **billetterie** est accessible depuis le 15 mai sur ce même site.

Vendredi 8 octobre
La Lyra d'Orfeo, Cantates de chambres de Luigi Rossi,
Ensemble L'Arpegiatta, dir. Christina Pluhar.
20h30, Maison de la Culture Famenne Ardenne à Marche

Samedi 9 octobre
Les Sonates du Rosaire, de Heinrich Ignaz Franz Biber, Ensemble Ausonia, dir. Frédéric Haas
10h30, Chapelle de Fisenne (Erezée)

Opus 1, Sonates de Dandrieu et Corelli,
Ensemble Le Consort, dir. Justin Taylor.
14h30, Eglise Saint-Martin de Marcourt (Rendeux)

Vous avez dit Brunette ? Airs de cour du 18ème siècle,
Les KAPSBER'GIRLS, dir.Ilmbs 16h30, Eglise de Dochamps (Manhay)

Armonia Divina Y Humana, Canciones et villancicos du Nouveau Monde,
Ensemble Il Festino, dir. Manuel de Grange.
20h30, Eglise Saint-Pierre de Melreux (Hotton)

Dimanche 10 octobre

Händel with friends, Airs d'opéras londoniens de Händel,
Ensemble Leviathan, dir. Lucile Tessier.
10h30, Église Saint-Fiacre de Cielle (La Roche)

Concert Découverte
Concert gratuit par le Collegium Musicum des élèves du conservatoire de Bruxelles, dir. Bernard Woltèche.
15h, Église Sainte-Marie de Rendeux-Bas

Réservations sur www.mubafa.be.

Notre site web www.mubafa.be
Vous pouvez nous suivre sur Facebook

Focus 2021 sur l'asbl «Les Amis de l'Ermitage de Saint-Thibaut et du Site de Montaigu»

Après un arrêt imposé des activités 2020 par le Covid, 2021 sera royale (50 ans) et s'annonce ambitieuse pour cette association de Rendeux présidée par Jacques Martin.

Ouverture du site au public : c'est un objectif majeur de l'association, grâce à une petite équipe de bénévoles (merci à vous) gardiens du site, qui selon leur disponibilité (par semaine, par mois, ou de temps en temps) ouvrent l'ermitage et la chapelle aux pèlerins souhaitant s'y recueillir et aux visiteurs de passage. Outre l'accueil, ils y proposent cierges, neuvaines et flacons pour aller remplir à la source «miraculeuse» de Saint-Thibaut, ainsi que livres historiques, statues, chapelles, écussons...

Retraité ? envie d'entretenir ce point de vue exceptionnel sur la vallée de l'Ourthe ? Volontaire ou besoin d'infos pour rejoindre les gardiens de la chapelle ou autre soutien, contactez le coordinateur des bénévoles : famillevlebouteiller@gmail.com ou 0474 75 79 88.

Site classé patrimoine historique : nous veillons à l'entretien et la conservation de la chapelle et ermitage construits en 1642 sur les vestiges du château de Montaigu (1050 à 1413), des 2 tilleuls, de la butte du calvaire, de l'accessibilité et la propreté du site... En 2021, nous avons rénové l'accès à la source pour pouvoir remplir aisément sa gourde ou autre flacon.





Malheureusement, nous déplorons parfois du vandalisme, comme ce printemps avec la cabane WC en bois détruite. Quel dommage et manque de respect.

Rencontres européennes 2021 Théobaldiennes les 5 et 6 septembre : nous accueillerons les membres d'associations amies italiennes, françaises qui se réunissent en colloque sur la vie de Saint-Thibaut. Issu de Champagne française, né en 1033, Thibaut, jeune noble, a fait vœu de pauvreté, de bonté et a parcouru l'Europe. Après sa mort en Italie (1066), de nombreux cultes se sont établis pour célébrer les miracles attribués à Saint-Thibaut.



A Marcourt, suite aux nombreuses guérisons miraculeuses, les pèlerinages connurent un grand succès et la source Saint-Thibaut fut renommée fontaine miraculeuse.

Exposition du 5 au 13 septembre 2021 à Marcourt : sur l'histoire du site et de la Chapelle Saint-Thibaut, les succès des pèlerinages, présentations du reliquaire daté de 1648, peintures, ex-votos, témoignages...

Bienvenue à tous.

Entrée gratuite.





Appel pour l'expo : nous recherchons tout document, peinture, objet en rapport avec le site, l'ermitage ou la chapelle ... Les objets privés exposés seront couverts par une convention et une assurance.

Infos et contacts :
Nicole Moureau : nimou@skynet.be,
Jacques Martin 084/477 345,
Michel Prémont : 0475/375 480,
Ed Dijkman : 0476/068 028.

Divers

Connaissez-vous votre commune ?

Au mois de mars dernier, nous avons fait un bond dans le passé pour remonter au tout début des années 1900 !

Félicitations à **Joëlle Doucet** qui a bien reconnu le magasin Sibourg de Ronzon.



«Je vous parle d'un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître»...

Nombreux sont ceux qui se souviennent du petit magasin de René et Gaby Sibourg situé au pied de la côte du château de Ronzon.

«Au bon marché», un petit frère des AD Delhaize, se trouvait en face de l'arrêt de tram qui reliait Melreux à La Roche en traversant la vallée.

C'est Lambert Sibourg (en tablier sur la photo) qui, au début des années 1900, ouvre l'épicerie en question. Celle-ci sera ensuite reprise, à la fin de la seconde guerre, par son fils René. Enfin, c'est en 2007, à l'âge de 85 ans, que Gaby fermera définitivement les portes du magasin tant apprécié par les locaux.



Les souvenirs ne manquent pas à l'évocation de la «maison Sibourg» : des bonbons nounours que Gaby distribuait généreusement, au fromage râpé «minute» en passant par la perche qui servait à attraper les articles les plus hauts... sans oublier les premiers casiers Jupiler !



La petite épicerie était intelligemment agencée et meublée, notamment par Henri Pétron de Rendeux-Haut qui construisit le comptoir en formica avec vitre intégrée et munie d'un néon, ainsi que la porte qui est toujours celle de la maison actuelle ! Une partie des meubles a été rénovée en mode «vintage» et trône fièrement chez leur fille Anne.





Aujourd'hui, le quartier a bien changé ! La rue accueille maintenant de nombreux nouveaux logements. Le commissariat a également déménagé non loin et dernièrement, c'est un tout nouveau bistrot qui a ouvert ses portes : le T32 que vous pouvez retrouver en page 22.



JEU



JEU

JEU

Photo n°7

Ce mois-ci, saurez-vous découvrir non seulement où se trouve ce monument mais également quel était son utilité ?

Vous avez trouvé ?

Envoyez-nous vos photos aux abords de ce «bâtiment» à l'adresse laurie.scius@rendeux.be ou répondez sur notre post Facebook via la page «Commune de Rendeux - l'Officielle».

Bonne chance à tous !

L'e-Square un lieu multifonctions à découvrir sans tarder !



Avez-vous déjà entendu parler de l'e-Square ? C'est un lieu hybride, innovant et unique situé à deux pas du centre-ville de Marche. Il propose plusieurs fonctions qui sont accessibles à tout le monde, à savoir un **espace de coworking** parfaitement équipé, un **atelier partagé de machines de fabrication numérique** (imprimantes 3D, découpeuse-graveuse laser, brodeuse numérique, CNC...) ainsi que des **salles de réunion**.

COWORKING : une solution flexible alternative au télétravail



Travailler autrement, c'est possible et à proximité de chez vous en plus ! L'e-Square propose un espace de travail partagé parfaitement équipé destiné aussi bien aux indépendants qu'aux salariés. Votre poste de travail vous y attend, rien à penser si ce n'est vous concentrer sur vos tâches de la journée !

Journée test offerte – sur réservation préalable.

FABLAB : un laboratoire de fabrication pour donner vie à vos projets

Cet atelier partagé offre de multiples possibilités grâce aux machines de fabrication à commandes numériques (imprimantes 3D, découpeuse-graveuse laser, brodeuse numérique, CNC...). L'objectif est d'apprendre à tout qui le souhaite - particulier, entreprise, ASBL - à concevoir et réaliser ses propres pièces, épaulé et formé par nos FabManagers expérimentés.

SALLES : pour 2 ou plus, en direct ou en visio

L'équipement des salles de réunions de l'e-Square permet de se réunir, brainstormer, se mettre au vert, donner une conférence, rencontrer un client... en présentiel (dans le respect des consignes sanitaires) ou à distance grâce à la digitalisation et au réseau WIFI très performant.

Le tout dans un lieu facile d'accès, moderne et convivial et au sein d'une communauté solidaire et créative.

Contact : e-Square FabLab et Coworking
rue Victor Libert, 36J
6900 MARCHE
0491/96 33 65
e-square@marche.be
e-square.marche.be



Vous déménagez ? Votre animal aussi !

Si vous êtes propriétaire d'un chien ou d'un chat, n'oubliez pas que vous devez également faire changer l'adresse reprise sur sa puce électronique.

Comment ? En utilisant la carte "Demande de changement" qui se trouve dans le carnet de votre animal.

ATTENTION ! Depuis le 1er mai et ce, en raison de la réglementation RGPD (protection des données personnelles), vos données de contact reprises sur la puce de votre animal ne sont plus publiques.

Cela veut dire que nous ne pourrons plus lire vos données et donc savoir à qui appartient un animal, notamment si celui-ci se perd !

Pour empêcher cela, vous devez marquer votre accord pour rendre vos données accessibles.

Comment faire ? Rendez-vous sur DOG ID (chien) ou CAT ID (chat) afin de signer votre accord.

Munissez-vous :

- De votre carte d'identité
- Du passeport de votre animal
- D'un lecteur de carte d'identité



Besoin d'aide ?

DogID : +32 (0)2/333.92.22 - info@dogid.be - https://www.dogid.be/fr

CatID : +32 (0)2/333.49.94 - info@catid.be - https://www.catid.be/fr



La commune de *Rendeux*

MOBILITEIT EN VERVOER
MOBILITÉ ET TRANSPORTS

VÉRIFIEZ LA DATE DE VALIDITÉ DE VOTRE PERMIS DE CONDUIRE!





Renseignements auprès d'Alain LAFFINEUR - 084/47.71.69

Le permis au format « carte bancaire » a une validité de 10 ans !

Votre permis n'est plus valable dans 3 mois ?

Prenez contact avec votre commune pour le renouveler.

www.mobilit.belgium.be .be



Jeu d'énigmes
Marcourt
(église)

Prolongation jusqu'au 31/08

L'eau dans tous ses états

Avant de commencer, préparez-vous !

En famille et en toute autonomie, partons à la découverte de la rivière, de ses habitants, de ses usages.

Un jeu de piste vous fera découvrir quelques aspects de l'eau, de la rivière : il aborde quelques habitants de nos cours d'eau, le comportement de la rivière et les usages que nous en faisons. Il permet une première approche de la complexité de ce milieu avec lequel nous vivons tous les jours, parfois sans le voir.

Au gré du parcours proposé dans votre village, vous complèterez un mot-croisé de 12 mots. Celui-ci totalement rempli, en combinant certaines lettres, vous découvrirez 3 mots-mystères liés au bassin versant dans lequel vous vous trouvez. (2 km mais accès poussettes difficile)

Plusieurs possibilités :

1. Télécharger le parcours pour votre village et un mot-croisé vierge :
> www.cr-ourthe.be
> Ensuite, imprimez-les
> Rendez-vous à l'église de Marcourt pour débuter le jeu à partir du 27/3
(Parking entre les n 28 et 30 de la rue des Martyrs)

2. Si vous ne pouvez pas imprimer, prenez contact avec le service Environnement : 084/37.01.81 - environnement@rendeux.be
ou procédez comme suit :
> Téléchargez le plan du parcours sur www.cr-ourthe.be sur un smartphone
> Rendez-vous à l'église de Marcourt pour débuter le jeu à partir du 27/3 et suivez les instructions du panneau d'accueil que vous trouverez sur place



Ouvrez l'oeil
et bon amusement !

En collaboration avec votre commune, partenaire du Contrat de rivière Ourthe

Besoin de plus d'infos ?
086/21 08 44 ou cr.ourthe@skynet.be

Les solutions sont sur www.cr-ourthe.be
Vous pourrez également y trouver un feuillet explicatif des différentes termes trouvés.


Lavez-vous régulièrement les mains
Portez un masque
1.5M
Gardez 1,5 m de distance
Limitez-vous à 1 contact rapproché
Pensez aux personnes vulnérables
Travaillez à domicile
Aérez les espaces intérieurs
Pratiquez vos activités de préférence à l'extérieur
www.info-coronavirus.be

Infos utiles

Les Tournesols

Route de Marche, 9
6987 RENDEUX
084/34.53.10

Les Passagers du Pays

Un problème de mobilité ?
Pour quelque motif que ce soit… santé, loisirs, courses, formations, travail… Nos chauffeurs bénévoles peuvent vous aider !
Affiliation annuelle : 5,00 €
Km parcouru : 0,3653 €

Il suffit de téléphoner quelques jours à l'avance au 0496/86.82.46

Le Savoir-Fer

Lavage et/ou séchage, repassage de votre linge au Savoir-Fer.

Magasin de vêtements de seconde main

Dépôt de vêtements (hommes, femmes, enfants) de seconde main

Le Savoir-Fer et le magasin de vêtements sont accessibles :
Lundi et vendredi de 8h à 12h
Mardi et mercredi de 8h à 16h30
Jeudi de 8h à 17h30

ALE

Une de ses missions principales est de donner la possibilité aux chômeurs de longue durée d'exercer des activités auprès de particuliers, d'autorités locales, d'institutions d'enseignement, d'ASBL ou d'entreprises (agricoles – horticoles).

Contact : Monsieur BOURCY Richard
0479/96.66.04 - Route de Marche, 9
6987 Rendeux-Haut

Ouvert tous les jeudis de 13h à 16h30 (en période COVID, uniquement sur rendez-vous).

Co-accueil CPAS

Le Co-accueil du CPAS de Rendeux est géré par le «Cerf-volant».
Personne de contact : Madame Fonck au 086/34.93.50
Retrouvez les coordonnées des Accueillantes de Rendeux sur **www.rendeux.be**
> onglet économie/annuaire économique/ services aux personnes

Calendrier de l'O.N.E.

Prochain passage du car de l'ONE le vendredi 09 juillet 2021.

Les consultations se font uniquement sur rendez-vous. Pour tout renseignement pratique (horaire de passage, prise de rendez-vous, …) n'hésitez pas à me contacter au 0499/57.26.43

Le docteur de Maesschalck assure les consultations au car.

Votre TMS : Sylvia De Block

S.E.L. Rendeux

www.ourthsel.be
claire.de.wit@marche.be
084/34.50.13

Service des immondices

Collecte hebdomadaire
Chaque mardi dès 7h. Pour une question relative à la collecte des déchets appelez le **063/42.00.32** entre 13h et 17h.

Recyparc
Le Recyparc est ouvert tous les jours de 13h00 à 19h00 et le samedi de 09h00 à 18h00.

L'accès au parc se termine un quart d'heure avant l'heure de fermeture.

Fermeture du Recyparc **le mercredi 21 juillet.**

Collecte des papiers et cartons **le jeudi 15 juillet.**



Services de garde

Consultez le site www.santefamenne.be pour connaître les services de garde.

Médecins

Les jours ouvrables (du lundi au vendredi), à partir de 19h jusqu'à 8h le lendemain, un service de garde en médecine générale est assuré par les communes de Rendeux et de Hotton.
En cas d'appel durant ces heures, le répondeur téléphonique de votre généraliste vous indiquera le médecin qui assure la garde à ce moment.
Si vous appelez le 1733, vous serez également dirigé vers le médecin de garde.

Les WE et jours fériés pour appeler un médecin de garde en Province de Luxembourg, contactez le 1733, N° d'appel unique.

- Le PMG fonctionne uniquement sur rendez-vous du vendredi soir 20h au lundi matin 8h (les jours fériés de la veille 20h au lendemain 8h).
- Les rendez-vous se prennent en composant le 1733.
- N'oubliez pas de vous munir d'une vignette (et si disponible, la carte d'identité du patient).

Pharmaciens

Trouvez une pharmacie de garde près de chez vous.
http://www.pharmacie.be

Grâce à l'outil de recherche sur cette page d'accueil, vous pouvez facilement et très rapidement trouver une pharmacie de garde près de chez vous.

Collecte de sang

MARCHE
Service de Transfusion
Rue du Vivier, 24 – 6900 AYE
Les mardis de 15h00 à 19h30
UNIQUEMENT sur rendez-vous en téléphonant au 081/56.41.52 ou via https://www.donneurdesang.be/fr/inscription-centre

Vétérinaires

PETITS ANIMAUX

La garde commence le samedi 12h et se termine le lundi à 8h.

26/06/2021 – 28/06/2021
ANCION Sigrid à Marche,
20 rue Hubert Gouverneur - 084/31.25.27

03/07/2021 – 05/07/2021
WALHIN Louis-Jo à Aye,
8 rue Saulcy - 0495/21.48.82

21/07/2021 – 22/07/2021
Cabinet Leboutte / Comant à Hollogne,
3A rue du petit bois - 0499/52.35.28

Les informations concernant les gardes après ces dates n'étaient pas encore mises à jour lors de la création de ce feuillet. Nous vous renvoyons par conséquent vers le site internet : http://veterinaires.cercles.info/

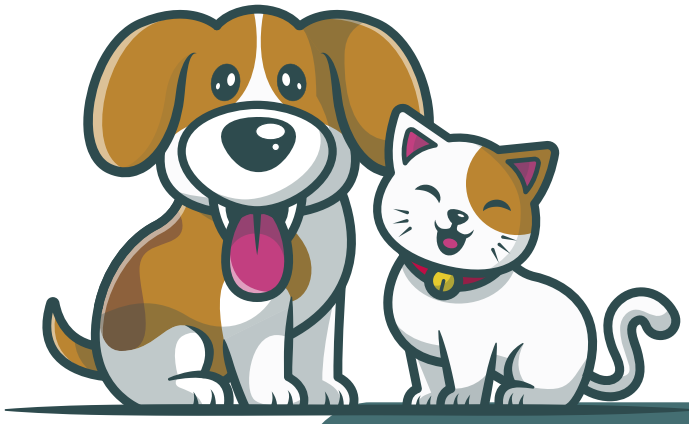
ANIMAUX DE RAPPORT ET DE COMPAGNIE

27/06 ; 11, 21 et 25/07/2021

WALHIN - Aye	0495/21.48.82
LEGROS - La Roche	0495/20.74.79
GEORGES - Champlon-Fam.	084/31.15.41

20/06 ; 4 et 18/07/2021

BALTHAZARD - Hotton	084/31.15.41
BURON - Amonines	0495/54.04.60
MASCETTI - Rendeux	0474/51.81.92





réalisation : www.studioeventail.com

Editeur responsable : Monsieur Cédric LERUSSE, Bourgmestre, rue des Martyrs, 30 - 6987 Marcourt